



33^e Congrès de la FTQ

C'est parti ! Le 33^e Congrès de la FTQ, qui doit rassembler plus de 1 200 militants et militantes, aura lieu du 16 au 19 janvier 2023 au Palais des congrès de Montréal. Dans cette édition du *Monde ouvrier*, vous trouverez tous les détails du Congrès dans un dossier spécial en pages 8 et 9.

Avec l'annonce de la retraite du président Daniel Boyer, ce Congrès sera marqué par l'élection d'une nouvelle personne à la tête de la FTQ, mais aussi par l'élection d'un secrétaire général, de vice-présidents et vice-présidentes représentant les syndicats affiliés, les conseils régionaux et les femmes à la FTQ. Il est plus que jamais important pour ceux et celles qui souhaitent faire du Québec une société plus juste, égalitaire et respectueuse de l'environnement de participer activement à l'évolution de leur centrale syndicale qui reste la plus importante du Québec.

Ce Congrès fera une place importante à la réflexion sur le futur de la FTQ dans le cadre d'une démarche de prospective qui vise à préparer la centrale aux défis des 20 prochaines années. Il y aura aussi des débats à faire en échangeant sur les multiples résolutions provenant du terrain, des militants et militantes et des syndicats affiliés. Entre autres, il sera question des statuts de la centrale et de son fonctionnement, ainsi que des lois et politiques publiques (assurance-emploi, santé et sécurité du travail, lois du travail, enjeux politiques et sociaux, droits de la personne et de conditions féminines).

Les militants et militantes seront également appelés à participer aux différents ateliers et à adopter la déclaration de politique sur les leçons à tirer de la pandémie que ce soit, par exemple, en relation avec les milieux de travail (enjeux de santé et sécurité au travail, pénuries, santé et sécurité, télétravail), la société (système de santé sous haute pression, crise du logement et femmes particulièrement affectées), la politique (violation des droits et libertés, radicalisation de la société, femmes grandement affectées par la crise), l'économie (profits excessifs à redistribuer, secteurs à démondialiser, inflation élevée).

Bref, un Congrès qui promet ! Un rendez-vous à ne pas manquer !
Pour en savoir plus : <https://ftq.qc.ca/congres-2023/>.



La francisation chez Peerless
PAGE 3



Minimum 18 : la FTQ et la CSN unissent leurs voix
PAGE 5



Le racisme et le sexisme tuent
PAGE 14

LA FTQ AUX DEVANTS

L'AVENIR DU SYNDICALISME

33^e CONGRÈS DE LA FTQ

16 au 19
janvier 2023

Palais des congrès | Montréal

DOSSIER SPECIAL PAGES 8 ET 9



Pratiques antisyndicales chez Adonis
PAGE 4



La FTQ à la COP 27
PAGE 11



Chronique de l'IRIS
PAGE 11

ESPACE RÉSERVÉ À L'ENVOI POSTAL
ENVOI PUBLICATION CANADIENNE N° 40063488
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à la
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3

Dans ce numéro

ACTUALITÉS

33 ^e Congrès de la FTQ	1
Le point sur les négociations dans le secteur public	2
Le Groupe Adonis rappelé à l'ordre pour pratique antisyndicale	4
Fin du lock-out à la Cimenterie Ash Grove de Joliette	4
Trou dans la loi anti-briseurs de grève	4
RPA-Minimum 18 : la FTQ et la CSN unissent leurs voix	5
Débat électoral à l'invitation du monde syndical	5
Camp de formation annuel des jeunes de la FTQ	6
CRFTQMM-135 ans du Conseil central du travail et des métiers de Montréal	7
Côte-Nord et Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine - Rencontre annuelle	7
FTQ-LL-Participation extraordinaire à l'activité au profit de Centraide!	7
CRFTQ Montérégie-Omnium de golf Guy Champagne	7
Tricofil : de l'occupation à l'autogestion	16

CHRONIQUE ET OPINIONS

Les dernières fois... de Daniel Boyer	3
Éditorial-Pour une société plus solidaire	3
Reconnaître la contribution des travailleuses et travailleurs du recyclage, une photo à la fois	5
IRIS-Inflation : s'inspirer de la grande grève du 14 octobre 1976	11
Métier fromager : une passion qui grandit un fromage à la fois!	15

DOSSIER SPÉCIAL SUR LE 33^e CONGRÈS

Appel à la participation aux commissions	8
Retour vers 2042 : un dialogue intergénérationnel	8
Échange avec les membres du Bureau sur les scénarios	8
Congrès vert	8
Réfléchir à l'avenir de la FTQ - Vivement la prospective!	8
Présentation des scénarios	9

ENVIRONNEMENT

La FTQ-Construction adopte un plan environnemental pour la construction	10
Les Métallos visent des clauses de transition juste	10
Décarboner le cinéma	10
La FTQ à la COP27	11

À LA SOURCE

Une journée bien remplie!	12
La représentation de tous et toutes en SST	12
La saison de la chasse aux dangers	13
Personnes représentantes en santé et sécurité	13
Un décret pour les signaleurs routiers et signaleuses routières	13

LANGUE DU TRAVAIL

La francisation chez Peerless	3
-------------------------------	---

ENJEUX AUTOCHTONES

Journée du chandail orange - Une commémoration importante	14
Le racisme et le sexisme tuent	14

CALENDRIER ET AVIS

Programme d'éducation 2022-2023	6
Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs de la FTQ	6
Séminaire FTQ retraite et assurances	6
Rencontre annuelle des membres des comités de francisation	7
Les conférences Fernand-Daoust	7
Conflits en cours	14
Marcel Perreault (1932-2022)	15
Mouvement de personnel à la FTQ - Bonne retraite Serge!	15
Appel de projets de la Caisse des Travailleuses et Travailleurs unis	16
Bienvenue à la FTQ	16

Comment utiliser les codes QR?

Les codes QR sont une façon simple d'accéder à du contenu en ligne avec votre téléphone intelligent.



Il vous suffit d'ouvrir votre caméra dans votre téléphone et de faire la mise au point sur le code. Votre fureteur ouvrira un lien.

Le site web du Monde ouvrier : www.mondeouvrier.info

LE POINT SUR LES NÉGOCIATIONS DANS LE SECTEUR PUBLIC

Nous, d'une seule voix

Les négociations dans le secteur public en santé, en éducation, dans les services sociaux et dans l'enseignement supérieur sont en marche. Ensemble, la FTQ, la CSQ, la CSN et l'APTS forment un Front commun qui représente plus de 420 000 travailleuses et travailleurs. Les affiliés de la FTQ qui sont impliqués dans cette négociation sont le SFCFP, le SQEES-298, le SEPB et l'UES 800.



Après des mois de consultations auprès des travailleuses et travailleurs, le Front commun a déposé un cahier de revendications le 28 octobre dernier au Conseil du trésor. Au même moment, les organisations ont souligné l'importance de ce dépôt par une marche dans les rues de Québec avec un arrêt devant l'Assemblée nationale. Les conventions collectives prennent fin le 31 mars 2023.

Outre l'amélioration des conditions d'exercice d'emploi, les travailleuses et travailleurs revendiquent un enrichissement et une protection permanente contre l'inflation afin de garantir leur pouvoir d'achat. Pour l'année 2023, cela signifie une hausse de 100 \$ par semaine pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs ou l'application du mécanisme permanent d'indexation annuelle basé sur l'IPC, plus une hausse de 2%, selon la formule la plus avantageuse. Pour 2024, l'application du mécanisme permanent d'indexation annuelle basé sur l'IPC, plus une hausse de 3%. Pour 2025, l'application du mécanisme permanent d'indexation annuelle basé sur l'IPC, plus une hausse de 4%.



Le dernier rapport de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), déposé le 30 novembre dernier, confirme le retard de la rémunération globale des employées et employés de l'État (incluant les salaires, le régime de retraite et autres avantages sociaux) avec les travailleurs et travailleuses du reste du Québec qui de -3,9% en 2022.

Chez les ouvriers spécialisés (menuisiers, peintres, électriciens, etc.), c'est encore plus dramatique alors que le retard est de 30,7%, de -3% chez les professionnels, et de -7% chez les employés et employées de bureau. À ce rythme, le gouvernement n'a plus à se demander pourquoi il y a

une si grande pénurie de main-d'œuvre dans ces différents secteurs. La réponse est claire et nette.

Face à ce constat, les travailleuses et travailleurs du secteur public n'ont pas à avoir honte de réclamer leur dû, soit de meilleures conditions d'exercice d'emplois et de meilleures conditions salariales. La balle est dans le camp du gouvernement.

Les autres demandes portées par le Front commun touchent, entre autres, la retraite, les droits parentaux, les disparités régionales et les assurances collectives. Pour bien comprendre les revendications du Front commun, vous pouvez visiter le site <https://www.frontcommun.org/>.



Journal de la Fédération des travailleuses et travailleuses du Québec (FTQ)

Président

Daniel Boyer

Secrétaire général

Denis Bolduc

565, boul. Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal
Québec H2M 2W3

Téléphone

514 383-8000

Télécopie

514 383-0899

info@ftq.qc.ca

ftq.qc.ca

Rédacteur en chef

Jean Laverdière

Collaboration

Irina Badita, Serge Beaulieu, Jean Binet, Chantal Bertrand, Alexis Boyer-Lafontaine, Clairandree Cauchy, Rima Chaaban, Wilfried Cordeau, Lise Côté, Eric Demers, Michel du Cap, Véronique Figliuzzi, Alexandra Fortin, Manon Fournier, Magali Giroux, Grondin, Marie-Claude Groulx, Mouna Kamel, Martin L'Abbé, Annie Landry, Pascal Langlois, Philippe Lapointe, Roxane Larouche, Nicole Leblanc, Vincent Leclair, André Leclerc, Colin L'Ériger, Caroline Mallette, Lucie Morissette, Marie-Josée Naud, Jessica Olivier-Nault, François Ouellet, Catherine Veillette, Joëlle Vescovi, Francesca Waltzing.

Conception graphique

Anne Brissette

Illustrations

Florence Rivest, Upperkut

Photos

Mario Ayala; Mathieu Bourbonnais; Casadel Films; Cevatozturk; Vincent Constantineau; CRFTQ Côte-Nord; Sami Dellah; Jocelyn Desjardins; Martine Doyon; FTQ - Eric Demers, Isabelle Gareau, Jean Laverdière; FTQ-LL; Anne-Marie Gareau; Vivien Gaumand; Serge Jongué; Mathieu Lafrenière; Patrick Legault; Marie-Andrée L'Heureux; Daniel Mallette; Renaud Philippe; Shutterstock; Benoit Taillefer; TUAC 500.

Abonnement et changement d'adresse

mondeouvrier@ftq.qc.ca

Tirage

31 600 exemplaires

Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Transcontinental.

Imprimé sur du papier fabriqué par les travailleurs et travailleuses de la section locale 174 du syndicat Unifor à Saint-Jérôme.

Expédié par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Transcontinental.

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec ISSN 0700-8783

Les dernières fois...

Comme vous le savez, je quitterai la présidence de la FTQ à la fin du prochain Congrès de cette belle et grande centrale syndicale. Je tenais à vous écrire ces quelques lignes pour vous témoigner comment vous, les militantes, les militants, vous, les travailleuses et travailleurs, avez enrichi ma vie.

Loin de moi l'intention de faire un bilan des douze années que j'ai passées à la direction de la FTQ. D'autres seront probablement plus objectifs que moi pour le faire. Je veux toutefois témoigner de la grande fierté que j'ai ressentie tout au long de mes mandats. La source principale de cette fierté fut la solidarité.

Tout au long de ma vie syndicale, ce qui m'a animé c'est la lutte pour une société plus juste, plus égalitaire, plus verte. Est-ce qu'on y arrivera un jour? C'est notre devoir d'y croire encore et toujours et pour y arriver, nous devons plus que jamais être solidaires. Je crois franchement que nous en sommes plus près qu'il y a dix ans, qu'il y a vingt ans ou qu'il y a cinquante ans. Nous devons continuer la lutte



MARTINE DOYON

pour nous en approcher davantage.

Je crois sincèrement que nous avançons, mais ne soyons pas trop passifs en pensant que ça se fera tout seul. Nous devons rester vigilants, mobilisés et solidaires puisque ces avancées sont si fragiles. On l'a vu avec la pandémie et on le voit actuellement avec la situation économique difficile. Difficile pour qui? Difficile pour les personnes moins nanties de notre société.

Je demeure optimiste pour nos luttes actuelles et futures.

Optimiste parce que j'ai confiance que les femmes, plus déterminées que jamais à faire exploser ce plafond de verre, continueront leurs luttes jusqu'à ce qu'elles atteignent la pleine égalité.

Optimiste parce que je vois les jeunes militer avec conviction et fougue pour des valeurs que nous partageons. Parfois, ils nous bousculent, ils pensent différemment, mais ne les arrêtons pas parce que c'est probablement eux et elles qui ont raison.

Je vis actuellement plusieurs dernières fois. Vos témoignages à mon égard me touchent profondément, mais sachez que même si ce travail est très exigeant, il est aussi très motivant, gratifiant et enrichissant. Vous aviez besoin d'un président qui prend la défense des travailleuses et travailleuses, je pense que vous l'avez eu. Je vous ai offert une grande partie de ma vie, mais vous avez fait bien plus pour moi. Vous m'avez permis de relever de nombreux défis parce que vous avez été solidaires, mais surtout, j'ai senti tout au long de ces années, votre confiance.

Je n'ai jamais eu l'ambition d'occuper le poste de président de la FTQ. Je ne me sens pas imposteur, mais je suis toujours Daniel Boyer, le ti-cul de Verdun, un leader de la gang de la rue Melrose. Je suis toujours Daniel Boyer, oui syndicaliste, mais aussi

amoureux, père, grand-père, ami, souverainiste et toujours animé de ce grand sentiment de solidarité.

Je suis le septième président de la FTQ et je suis, encore aujourd'hui, aussi impressionné par ceux qui m'ont précédé que je l'étais quand j'ai commencé à militer. Moi, président de la plus grande centrale syndicale au Québec. Moi qui représente 600 000 travailleuses et travailleurs. Je n'ai jamais espéré occuper ce poste et je n'ai jamais espéré occuper un autre poste que celui-là.

J'ai confiance. J'ai confiance en l'avenir de la FTQ. J'ai confiance parce que je vois des femmes et des jeunes prendre de plus en plus de place dans notre belle et grande FTQ. J'ai confiance parce que nous avons le courage de nous remettre en question pour être plus pertinents, plus solidaires, et ce, dans le but d'améliorer les conditions de travail et les conditions de vie des travailleuses et des travailleurs, mais aussi de l'ensemble des Québécoises et Québécois.

Solidaire pour toujours.
Daniel Boyer

ÉDITORIAL



FTQ - ERIC DEMERS

Pour une société plus solidaire

Depuis le printemps dernier, le Québec est frappé par une hausse importante de l'inflation. Cette hausse affecte toute la population, mais elle touche plus particulièrement les personnes plus démunies, ainsi que les travailleurs et travailleuses au salaire minimum. Tout coûte plus cher: nourriture, logement, transport. Les banques alimentaires débordent, et ce n'est pas seulement les personnes sans emploi qui les fréquentent, mais de plus en plus de travailleurs et travailleuses qui n'arrivent plus à joindre les deux bouts.

Devoir choisir entre nourrir ses enfants, payer son loyer ou son électricité est bien trop souvent le lot de milliers de personnes. Les personnes âgées aussi subissent cette inflation. Il faut savoir que les banques alimentaires du Québec répondent à plus de 2,2 millions de demandes par mois. Ce n'est pas normal de travailler à temps plein et d'avoir à faire le tour des banques alimentaires pour se nourrir. Ce n'est pas la société que nous voulons. Au Québec, tous et toutes doivent pouvoir vivre dans la dignité sans crainte de manquer d'argent pour subvenir à leurs besoins de bases.

Des chèques et puis quoi après ?

Pour lutter contre l'inflation, le gouvernement Legault a eu une pseudo bonne idée: distribuer des chèques aux personnes qui gagnent 104 000 \$ et moins. Que les plus pauvres s'arrangent avec leur pitance! Qui a le plus besoin d'argent? Une personne qui gagne à peine 30 000 \$ ou 40 000 \$ par année ou celle qui gagne 90 000 \$. Il nous semble que poser la question, c'est y répondre. Parce qu'une fois l'épicerie du début de mois payée, qui va payer celle de la dernière semaine?

C'est choquant, c'est énervant. Il y a une absence totale de vision dans le geste de Québec. Pourtant, ce ne sont pas les idées qui manquent. Malheureusement, le gouvernement de la CAQ a choisi de maintenir les personnes plus démunies dans la pauvreté. Ce dont nous avons besoin c'est d'un véritable plan de lutte contre la pauvreté. Il faut hausser rapidement le salaire minimum à au moins 18 \$ l'heure, planifier des mesures d'aides structurantes, accélérer la construction de logements sociaux et freiner la hausse du prix des loyers. Voilà des mesures à la portée d'un gouvernement qui se soucie du bien-être de sa population.

On peut faire encore plus. Par exemple, implanter un programme public et universel d'assurance médicaments comme le proposent la FTQ et ses partenaires depuis des années. La hausse des coûts multiplie les iniquités particulièrement chez les personnes âgées qui bien trop souvent doivent choisir entre se nourrir ou se priver de médicaments. Une partie seulement de la population est couverte par le régime public, alors que l'autre l'est par divers régimes privés, ce qui engendre des problèmes d'accessibilité, d'équité et de contrôle des coûts. Il nous semble que tout cela est des mesures faciles à prendre; il s'agit pour nos gouvernements de se mettre à l'écoute de sa population.

Enfin, la FTQ ce n'est pas Daniel Boyer ou Denis Bolduc. La FTQ c'est la force du nombre des travailleuses et travailleurs que nous représentons avec nos affiliés. C'est ensemble que nous luttons pour améliorer les conditions de travail et de rémunération des gens que nous représentons. D'ailleurs, tous ensemble, nous aurons l'occasion de débattre de ces sujets au Congrès de la centrale du 16 au 19 janvier 2023. Aussi, il ne faut pas oublier que nos luttes ce sont aussi les luttes de la société civile afin de construire un Québec plus démocratique, plus solidaire et plus vert.

Solidarité,
Daniel Boyer, président de la FTQ
Denis Bolduc, secrétaire général de la FTQ

La francisation chez Peerless

Au fil des dernières années, la FTQ a identifié plusieurs défis pour assurer la francisation au Québec. On le sait, plusieurs indices récents laissent entendre le recul du français, plus particulièrement dans les milieux de travail.

Un de ces défis est une francisation efficace des personnes immigrantes. Le succès de cette opération repose d'ailleurs en grande partie sur une offre de cours concrète sur les lieux de travail et idéalement sur les heures de travail. Le film *Langue à l'ouvrage - Migrer vers le français au travail* de la FTQ est venu documenter cette question.

Or, on apprenait à la fin du mois d'août dernier que l'offre de cours à l'usine Peerless était annulée par le ministère responsable de l'immigration et de la francisation. Une situation vite qualifiée d'inacceptable et de choquante par la direction de Peerless et les représentants syndicaux des Teamsters. En collaboration avec ces derniers, la FTQ a mis en place une stratégie médiatique afin de sensibiliser l'opinion publique sur la question et pour forcer le ministère à revenir sur sa décision.

C'est ainsi que le journal *Le Devoir* publiait, à la première page de son édition du 13 septembre der-

nier, un article relatant cette désolante situation.¹

La nouvelle s'est vite propagée et l'émission matinale de Radio-Canada a interviewé Mario Ayala, vice-président de la section locale 106 des Teamsters, qui a su exposer les arguments en faveur du maintien de ce cours.²

Aussitôt l'entretien radiophonique terminé, on apprenait, via Twitter, que le ministre responsable de ce dossier du moment, Jean Boulet, avait exigé que le ministère revoie sa décision afin de s'assurer de la reprise des cours de francisation. Bref, pour les employés et employées syndiqués de Peerless c'est sans contredit une belle victoire grâce à la mobilisation de l'entreprise et de la vigilance de leur vice-président.

Et le succès ne s'arrête pas là...

Le 18 octobre, les cours ont finalement repris à l'usine Peerless. Une quarantaine de personnes sur



PHOTOS MARIO AYALA

les 80 personnes intéressées ont pu entamer leur apprentissage de la langue de Molière. Une victoire en demi-teinte, faute de personnel au Ministère. En effet, ce dernier n'a été en mesure de fournir que deux professeurs.

L'appétit pour des cours de français est donc là. Il appartient maintenant au gouvernement de s'assurer que le français demeure la langue du travail et de la société québécoise. La FTQ demande d'aller plus loin que de simples déclarations en la matière. Pour la centrale, un plan d'action en

- <https://www.ledevoir.com/societe/755394/immigration-un-programme-modele-de-francisation-en-milieu-de-travail-large-par-quebec>
- <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/tout-un-matin/episodes/653874/rattrapage-du-mardi-13-septembre-2022/16>



Le Groupe Adonis rappelé à l'ordre pour pratique antisyndicale

Le syndicat des Travailleurs et des Travailleuses unis de l'alimentation et du commerce, section locale 500 (TUAC 500), qui milite pour le respect et la reconnaissance des droits des travailleurs et des travailleuses des marchés d'alimentation depuis une cinquantaine d'années, a remporté une autre victoire protégeant le droit à la syndicalisation contre le Groupe Adonis (propriété de Metro).

En effet, dans une décision rendue le 28 octobre 2022, le juge Jacques David du Tribunal administratif du travail (TAT) a émis une ordonnance provisoire sommant le Groupe Adonis de ne plus s'ingérer ni d'entraver le processus de syndicalisation qui est en cours au marché Adonis situé à Anjou.

« C'est au début du processus d'accréditation qu'il faut s'assurer du respect des règles. Il est primordial de protéger la liberté d'association et l'accès à un régime de rapports collectifs. Dès lors qu'il est porté atteinte à ces droits fondamentaux, il est impératif de rendre une ordonnance provisoire dans les plus brefs délais. [...] Toutefois, il est dans l'ordre des choses d'ordonner à l'employeur de ne faire aucune déclaration concernant la syndicalisation ou qui dénigre d'une façon ou d'une autre le syndicat ou toute tentative d'user d'intimidation à l'endroit des salariés. De même, il y a lieu d'intervenir afin d'empêcher toute intimidation des représentants syndicaux par des attroupements

de représentants de l'employeur à l'extérieur de l'établissement », a déclaré le juge Jacques David.

Par ailleurs, il est également ordonné à l'employeur et ses représentant-e-s de ne plus utiliser des tactiques d'intimidation notamment en s'attourant devant le magasin comme ce fut le cas le 24 octobre dernier. « Il apparaît que le comportement attribué à l'employeur crée de la confusion, de l'incertitude et de l'embrouillement chez les salariés face à la syndicalisation [...] Ici, il apparaît provisoirement que l'employeur tente d'empêcher ou de retarder l'obtention de l'accréditation par un comportement illégal assimilable à de l'entrave et du dénigrement. Si ces comportements persistent, ils risquent de mettre en péril rapidement le droit à la syndicalisation et miner la crédibilité du syndicat. Ainsi un jugement définitif sur ceux-ci risque de ne pas être efficace à réparer le préjudice subi », de conclure le juge David.

Le Groupe Adonis cherche à tout prix à

maintenir les conditions de travail bien en deçà de celles existant dans les autres bannières de Metro dont il est la propriété depuis 2017. D'autant plus que les salarié-e-s d'Adonis offrent un service encore plus personnalisé qu'ailleurs. « Il est grand temps qu'Adonis offre des conditions de travail véritablement décentes à sa main-d'œuvre majoritairement immigrante de première et deuxième génération et qui se sent hautement redevable », déclare Nil Ataogul, coordonnatrice à la syndicalisation au Québec pour les TUAC Canada.

Le président des TUAC 500, Antonio Filato, s'est déclaré très satisfait de la décision rendue par le juge administratif du TAT puisqu'elle vient dire au Groupe Adonis et qu'il ne peut abuser impunément de tactiques antisyndicales et répressives.

« Cette décision vient réaffirmer que la voix des travailleurs et des travailleuses est importante et que le choix de se syndiquer leur appartient exclusivement ». ■



De gauche à droite : Patrice Gagnon, représentant des TUAC 500; Mathilde Lefebvre, TUAC Canada; Jean-Pierre Lavoie, secrétaire-trésorier TUAC 500; Marc Perrone, président international des TUAC; Tony Filato, président des TUAC 500; Hichem Zribi, délégué syndical Adonis de Dollard-des-Ormeaux; Anouk Collet, conseillère principale au président national des TUAC Canada; Nil Ataogul, Coordonnatrice à la syndicalisation au Québec pour les TUAC Canada.

FIN DU LOCK-OUT À LA CIMENTERIE ASH GROVE DE JOLIETTE

Victoire pour les travailleurs et travailleuses!

La détermination et la patience des travailleurs et travailleuses de la cimenterie Ash Grove, membres de la section locale 177 du syndicat Unifor, auront finalement payé. Après 16 mois de lock-out et après avoir rejeté à deux reprises les offres de la multinationale, les 110 travailleurs et travailleuses ont entériné les recommandations du conciliateur. Ainsi, le nouveau contrat de travail prévoit entre autres une hausse de salaire à la signature de 7,5%, de 3,5% la 2^e année, ainsi qu'une hausse équivalente à l'Indice des prix à la consommation (IPC) pour la 3^e année de la convention collective. Le contrat de travail doit prendre fin en octobre 2025.

Pour le directeur québécois d'Unifor, Daniel Cloutier, « il faut être fier de la détermination des membres qui ont su se tenir debout face à un employeur intransigeant et qui n'ont jamais baissé les bras. Bravo, c'est grâce à votre ténacité que ce trop long conflit se règle de façon favorable ».

« Malgré les difficultés, il faut souligner la persévérance de nos membres tout en étant reconnaissant du soutien des sections locales d'Unifor partout au Canada et de celui de la FTQ et des syndicats affiliés. C'est grâce au soutien et à la solidarité que nos confrères et consœurs ont pu poursuivre cette lutte pour finalement obtenir une convention collective acceptable », conclut le président de la section locale 177, Éric Giasson.

Rappelons que cette lutte aura permis de mettre en lumière certains manquements à la loi anti-briseurs de grève au Québec, mais aussi d'obtenir une décision importante du Tribunal administratif du travail. Ce dernier a statué qu'une personne effectuant du travail hors des murs de l'entreprise (donc en télétravail) contrevenait à la loi anti-briseurs de grève. Rappelons que l'entreprise a porté cette décision en appel. Le syndicat Unifor entend bien mettre de la pression auprès du gouvernement afin de solidifier la loi et de permettre un meilleur équilibre des forces lors de conflits de travail. ■



MARIE-ANDRÉE L'HEUREUX

OCÉAN REMORQUAGE

Trou dans la loi anti-briseurs de grève



DANIEL MALLETT

Au moment de mettre sous presse, les matelots d'Océan remorquage, à Sorel-Tracy, membres de la section locale 9599 du Syndicat des Métallos, sont en grève depuis le 10 juin dernier, notamment pour refuser l'introduction d'une clause de disparité de traitement dans les horaires de travail et améliorer leurs conditions de travail.

Chaque jour, des briseurs de grève franchissent la ligne de piquetage pour accomplir les mêmes tâches que les grévistes.

Océan remorquage profite d'un trou dans la législation fédérale pour faire ce qu'il serait

illégal sous juridiction québécoise. Le recours à des briseurs de grève est « déloyal et immoral », tonne le représentant syndical Luc Laberge.

Au début août, le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Jagmeet Singh, est venu

les appuyer. « Dans l'entente conclue [avec le Parti libéral sur l'agenda gouvernemental], on a demandé d'inclure un projet de loi pour interdire les briseurs de grève. Ça va se passer en 2023. Les briseurs de grève nuisent aux efforts des travailleurs pour obtenir justice », a-t-il fait valoir.

À ses côtés, le président de la FTQ, Daniel Boyer, a lancé : « Vous vous tenez debout, pis on va se tenir debout avec vous », accompagné de plusieurs militants et militantes de différents syndicats affiliés.

Océan remorquage offre un service de remorquage portuaire. Il permet d'assister les navires de différents tonnages dans leurs manœuvres d'accostage.

Une consultation a été lancée par le gouvernement fédéral en novembre sur une éventuelle loi anti-briseurs de grève et devrait se poursuivre jusqu'à la mi-décembre. Le dépôt d'un projet de loi est annoncé pour décembre 2023. ■

RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂNÉES

Minimum 18 : la FTQ et la CSN unissent leurs voix

Le 5 novembre dernier, la FTQ et la CSN ont annoncé, lors d'une conférence de presse conjointe, qu'elles revendiquent désormais un salaire minimum de 18 \$ l'heure dans toutes les résidences pour personnes âgées (RPA). Les deux centrales exigent que les propriétaires de RPA fassent leur juste part, en assurant un salaire décent à leurs travailleuses et travailleurs. Cette annonce survient dans le contexte d'une dénonciation du modèle d'affaires des RPA, d'une main-d'œuvre de plus en plus rare et de personnes âgées ayant plus que jamais besoin de soins de qualité.

Le privé financé à même nos impôts

Selon le président de la FTQ, Daniel Boyer, « le gouvernement reconnaît lui-même les problèmes criants entraînés par les faibles salaires des centres d'hébergement privés. Voilà pourquoi, en pleine pandémie, il a été forcé

de verser une subvention salariale de 4 \$ l'heure aux propriétaires de résidences afin de contrer l'exode du personnel ». Daniel Boyer souligne d'ailleurs que la suppression graduelle de cette aide financière, à compter du 31 décembre prochain, ne fera qu'exacerber la difficulté à attirer et retenir le personnel des RPA. Si les salaires n'augmentent pas de façon impérative, nous risquons d'assister à un départ massif vers des domaines d'emploi plus payants.

La présidente du Syndicat québécois des employées et employés de service (SQEES-FTQ), Sylvie Nelson, a pour sa part souligné la responsabilité du gouvernement de veiller à la qualité des services qui y sont livrés. Selon elle, « seulement par l'entremise des crédits d'impôt, les résidences privées pour personnes âgées grugent près du tiers du budget total du ministère de la Santé et des Services sociaux alloué aux services à domicile ».

Dans un contexte où les gouvernements subventionnent déjà lourdement les RPA, les syndicats exigent que les RPA fassent leur juste part et augmentent le salaire minimum à 18 \$ l'heure.

Un salaire décent pour un travail essentiel

Actuellement, les salaires horaires à l'entrée dans la plupart des RPA placent les travailleuses et travailleurs sous le seuil de la pauvreté. Le vice-président de la CSN, François Enault, martèle qu'il est indécent que les fortes marges de profit des principaux acteurs de ce secteur se fassent sur le dos des travailleuses et des travailleurs. Sylvie Nelson renchérit : « Pas besoin de chercher loin pour trouver plus payant : dans certains secteurs, même les McDonald's paient mieux que les RPA à l'entrée ». Il apparaît évident qu'avec l'inflation galopante et la pénurie de main-d'œuvre faisant rage au Québec, les travailleuses et travailleurs des RPA méritent un minimum de 18 \$ l'heure.

Des aînés à la merci des marges de profit

Avec des conditions de travail précaires, des

horaires coupés et des salaires insuffisants, il devient difficile d'assurer une stabilité du personnel dans les RPA. Selon Sylvie Nelson, « les personnes âgées sont les premières victimes des bas salaires offerts dans les RPA. Nos personnes âgées dans les RPA voient constamment défiler de nouveaux employés qui prodiguer les soins les plus intimes. Celles-ci paient une fortune pour leurs logements, mais les professionnels qui prennent soin d'elles ne voient pas la couleur de cet argent ». Pourtant, les personnes âgées seraient aux premières loges des bienfaits d'un salaire décent pour les travailleuses et travailleurs dans les RPA. Pour les centrales syndicales, il est évident que de bonnes conditions de travail permettraient de meilleures conditions de soins.

Unir les forces syndicales pour un salaire décent

Unir les forces syndicales pour un salaire décent

Les prochains mois s'annoncent chargés avec des négociations groupées et différents moyens de pression à l'horizon. À travers leur point de presse, les deux centrales syndicales ont mis la table pour les négociations à venir. Elles sont catégoriques : aujourd'hui, 18 \$ l'heure est le seul salaire acceptable à l'entrée en poste dans une RPA. ■



ANNIE-MARIE GAREAU

Débat électoral à l'invitation du monde syndical

Plus de 100 personnes étaient réunies le 7 septembre dernier au Cabaret du Lion d'Or à l'invitation des centrales syndicales FTQ, CSN, CSQ et CSD pour un débat électoral sur le thème de l'avenir du travail.

L'ensemble des formations politiques avaient délégué des représentants et représentante pour participer aux échanges animés par Dalia Gesualdi-Fecteau, professeure de droit du travail au département des sciences juridiques de l'UQAM.

En plus des parlementaires Jean Boulet, Alexandre Leduc et Marc Tanguay, respectivement de la Coalition avenir Québec (CAQ), de Québec solidaire (QS) et du Parti libéral du Québec (PLQ), on retrouvait également Jocelyn Desjardins du Parti québécois (PQ) ainsi qu'Éloïse Coulombe du Parti conservateur du Québec (PCQ).

Bien que cordiaux, les échanges ont parfois été vifs et ont permis à l'auditoire de prendre connaissance des positions des différents partis sur un large spectre d'enjeux : salaire minimum, équité salariale, santé-sécurité et bien d'autres. Un exercice apprécié par les participants et participantes, ainsi que les membres des entourages des candidats et candidate présents lors du débat. Un exercice démocratique qui montre que les questions liées au travail sont toujours bien présentes au cœur de la vie politique québécoise !



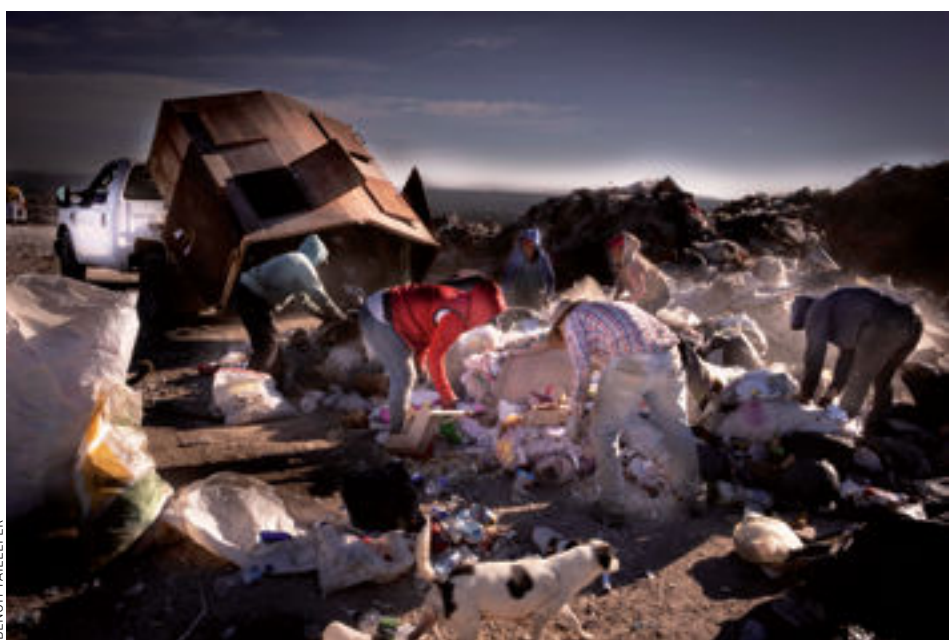
Pour réécouter le débat : <https://www.facebook.com/laFTQ/videos/613226583519786/>. ■



FTQ - JEAN LAVERDIÈRE

Reconnaître la contribution des travailleuses et travailleurs du recyclage, une photo à la fois

Par Alexandra Fortin, chargée de projets d'éducation au Centre international de solidarité ouvrière (CISO)



BENOIT TAILLEFER

Depuis son adolescence, Gloria gagne péniblement sa vie en fouillant dans le dépotoir de Dolores Hidalgo, au Mexique, pour y récupérer des matières recyclables qu'elle revend ensuite à un intermédiaire. À quelques milliers de kilomètres de là, au centre-ville de Montréal, Jean-Louis supplémente sa maigre pension de vieillesse, insuffisante pour une retraite digne, en arpentant parcs, trottoirs et ruelles à

la recherche de contenants consignés¹.

Ils sont des millions à travers le monde à effectuer ce travail très dur, parfois dangereux et largement invisible. Appelés binnars dans l'Ouest canadien, pepenadores au Mexique, catadores au Brésil ou valoristes au Québec, ils sont le visage d'une même réalité ; celle du capitalisme,

1. Prénoms changés pour préserver l'anonymat de ces deux personnes.



une économie basée sur la surconsommation, la production de montagnes de déchets, la destruction de l'environnement et la précarisation socio-économique de secteurs importants de la population mondiale.

En 2019, le Québec produisait environ 724 kilos

de déchets par habitant.e, soit une des quantités les plus élevées au monde². Par année, près de 652 millions de contenants consignés s'y retrouvent aussi dans les ordures et ne seront donc jamais recyclés³. Les sites d'enfouissement sanitaire saturent à vitesse grand V alors que les centres qui trient nos bacs de recyclage doivent envoyer une partie des matières à l'enfouissement ou à l'incinération, ou produisent des ballots de matières souvent contaminés, ensuite revendus à des compagnies de traitement ou exportés vers des pays du Sud global dans le cadre d'un marché mondial très lucratif.

En détournant des tonnes de déchets des sites d'enfouissement, les valo-

2. Source : <https://www.ledevoir.com/environnement/664419/la-gestion-des-dechets-ne-s-ameliore-pas-au-quebec-conclut-le-bape>

3. Source : <https://consignation.ca/des-pertes-environnementales-et-monetaires/>

ristes et les pepenadores rendent un immense service à la collectivité. Alors qu'il est plus que jamais question de transition écologique juste, ils et elles méritent notre reconnaissance et leurs organisations collectives, comme la Coopérative Les Valoristes de Montréal ou l'Unión de Trabajadores de Desechos Sólidos Industrializables « Lázaro Cárdenas del Río » du Mexique, notre appui et notre solidarité.

À l'occasion d'un stage organisé par le CISO au Mexique début 2020, Benoit Taillefer, militant syndical et photographe de grand talent, a été frappé par la situation de ces travailleuses et travailleurs du recyclage informel. L'exposition photo qui en résulte pose un regard croisé sur des réalités bien présentes au Mexique et au Québec, et rend hommage à ce travail de l'ombre et à des personnes trop souvent discriminées et marginalisées, dont l'apport est pourtant crucial pour la préservation de l'environnement.

L'exposition, co-organisée par la Coopérative Les Valoristes, le Conseil central Montréal métropolitain-CSN, le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) et ses membres et réalisée avec l'appui du ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec, fera dans sa version itinérante une tournée de divers événements syndicaux à compter de décembre 2022. Elle sera aussi présentée au grand public, en collaboration avec la Ville de Montréal, dans le cadre d'une installation extérieure en voie d'aménagement au nord de la place Émilie-Gamelin (date du lancement à confirmer).

N'hésitez pas à consulter l'équipe du CISO si vous souhaitez présenter l'exposition lors de vos événements syndicaux et ses diverses plateformes de communication (site, bulletin web, page Facebook) pour avoir plus d'informations !

Renseignements : education@ciso.qc.ca. ■

Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs de la FTQ

Le 32^e Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs de la FTQ se tiendra les 23 et 24 mai 2023 en formule hybride. Les personnes participantes pourront y assister en personne à l'hôtel Sandman de Longueuil ou en ligne.

CES RENCONTRES PERMETTENT D'ÉCHANGER SUR NOS PRATIQUES LORS D'ARBITRAGE, D'Étudier LA JURISPRUDENCE ET LA DOCTRINE CONCERNANT LES PROBLÈMES AUXQUELS NOUS SOMMES CONFRONTÉS RÉGULIÈREMENT EN DROIT DU TRAVAIL ET D'APPROFONDIR DES TECHNIQUES DE TRAVAIL POUR LA PRÉPARATION ET LE DÉROULEMENT DES AUDITIONS.



l'arbitrage et au droit du travail.

Les sujets abordés et les personnes confrencières invitées seront dévoilés après le Congrès de la FTQ.

Frais d'inscription

- ▼ 175 \$ en personne, excluant les frais d'hébergement;
- ▼ 50 \$ en ligne.

Renseignements ou inscription

Communiquer avec Marie-Claude Groulx (514-383-8041 ou mcgroulx@ftq.qc.ca). Plus de détails sur cet événement seront prochainement mis en ligne sur le portail de la FTQ à <https://ftq.qc.ca>.

On vous attend en grand nombre ! ■

Ce séminaire annuel se veut un lieu d'échanges, de ressourcement et de formation pour les personnes qui plaident les griefs en arbitrage ou qui s'intéressent à ce sujet. Il permet notamment aux plaideurs et plaideuses d'enrichir leur pratique en échangeant sur leurs propres expériences et en prenant connaissance de différents sujets d'actualité reliés à

Avocats et avocates : formation reconnue

Encore une fois cette année, les avocats et avocates qui le désirent pourront obtenir une attestation de participation à une formation reconnue selon les critères de la formation continue de leur ordre professionnel, et ce, sans frais supplémentaires.

Camp de formation annuel des jeunes de la FTQ



Le camp de formation des jeunes était de retour en présentiel pour souffler sa 20^e bougie ! Au cours des années, c'est plus de 1500 personnes qui ont pu participer à ce moment privilégié d'échanges, de débats et de conférences qui vise à approfondir des dossiers syndicaux et sociopolitiques.

Du 27 au 29 septembre dernier, c'est près de cent personnes qui se sont réunies à la Station Duchesnay pour participer à cette nouvelle édition du camp des jeunes. Les activités proposées ont permis aux personnes participantes d'expérimenter leur capacité à débattre et à convaincre un auditoire, et d'échanger avec des militants et militantes de la FTQ sur leur parcours engagé.

Une journée complète de formation était consacrée à la santé et sécurité du travail et abordait de front les risques psychosociaux du travail afin de reconnaître, d'agir et de sensibiliser sur cette problématique. La websérie Ça va mal à'shop ainsi que son questionnaire permettant d'identifier les risques ont été des outils fort utiles dans la démarche. Les personnes présentes ont également pu participer à un atelier sur les scénarios de prospective

Soulignons que les coûts carbone engendrés par les déplacements des personnes participantes ont été compensés par la plantation de 100 arbres dans le cadre du programme Reboisement social de l'organisme Arbre-Évolution.

concernant l'avenir de la FTQ qui seront discutés lors du 33^e Congrès. Pour plusieurs, ce camp de formation est l'occasion de se ressourcer, de s'inspirer et de se mobiliser, en plus d'acquérir de nouvelles connaissances, de la confiance et de créer des liens de solidarité avec les autres affiliés FTQ. D'autres participants et participantes sont ressortis conscientisés sur l'importance de s'impliquer dans un milieu de travail et de faire valoir ses droits.

Merci à la FTQ, au Fonds de solidarité et à la Caisse des Travailleuses et des travailleurs unis pour leur soutien dans le succès de ce camp annuel de formation. ■

PROGRAMME D'ÉDUCATION 2022-2023

Une pédagogie de la solidarité!

L'année 2022-2023 sera une année marquante pour la FTQ. Une année qui s'amorce sous le signe de l'affirmation, de la réflexion et du changement. Le 33^e Congrès de la FTQ marquera le début de l'année.

Ce sera une occasion de réfléchir et de préparer l'avenir de la FTQ en discutant des orientations à adopter par rapport aux défis auxquels fait face le mouvement syndical. C'est en nous projetant dans l'avenir que nous pourrions anticiper les changements et mieux nous y préparer, mais qu'aussi nous permettrons à la FTQ de demeurer une centrale forte à l'écoute des besoins de ses affiliés.

Ce congrès sera aussi le moment annonçant l'arrivée d'une nouvelle équipe de direction à la FTQ. Moment démocratique important, le choix des membres délégués au congrès sera l'étape qui guidera la FTQ vers les défis des trois prochaines années.

50^e anniversaire du service de l'éducation de la FTQ

Finalement, 2023 marquera le 50^e anniversaire du service de l'éducation de la FTQ et de la mise en forme de son projet éducatif. Depuis

toutes ces années, la formation syndicale tente de contribuer à développer des personnes militantes engagées politiquement et solidaires dans l'action syndicale. Mené par son principe directeur Partir du connu pour aller vers l'inconnu, le projet éducatif de la FTQ amène les personnes apprenantes au centre de sa démarche, en les plaçant dans un processus où elles doivent agir pour apprendre.

Un programme pour favoriser l'apprentissage

Encore cette année, le programme d'éducation de la FTQ offre un vaste éventail de formations permettant de favoriser l'apprentissage et la prise de conscience des personnes apprenantes. Particulièrement en cette année d'affirmation, de réflexion et de changement, le projet éducatif de la FTQ axé sur la pédagogie de la solidarité sera l'occasion de réfléchir sur notre

monde et sur les choix de société à proposer pour atteindre l'équité et la justice socioéconomique.

Activités de formation structurées autour de cinq chapitres

Les trois premiers présentent l'offre de formation du service:

- ▼ Devenir formateur ou formatrice;
- ▼ Se perfectionner comme formateur ou formatrice;
- ▼ Se spécialiser dans nos fonctions syndicales.

Le chapitre 4 présente les sessions intensives de réflexion et d'approfondissement du Collège FTQ-Fonds qui sont programmées pour les conseillères et conseillers, ainsi que pour les personnes élues. Ces sessions visent à accroître les compétences de leadership des participants et des participantes, tout comme leurs connaissances, pour mieux influencer les transformations sociales, économiques et politiques du Québec. Elles contribuent également à développer leur pensée critique ainsi que leurs habiletés de communication et d'analyse stratégique.

Le chapitre 5 porte sur les activités spéciales, par exemple le Camp de formation des jeunes, l'École des femmes et le Séminaire sur la formation syndicale qui se tiendra d'ailleurs au printemps 2023.

Enfin, la présentation des responsabilités des différents membres du service permet de s'adresser aux bonnes personnes pour obtenir des informations supplémentaires ou complémentaires. ■

Le programme d'éducation 2022-2023 est disponible en ligne sur le portail de la FTQ à <https://ftq.qc.ca/programme-education-syndicale-2022-2023/>. Plusieurs formations sont très populaires et nous vous invitons à vous inscrire rapidement si vous voulez réserver votre place !

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Manon Fournier (514 383-8039 ou mfournier@ftq.qc.ca), Marie-Claude Groulx (514 383-8041 mcgroulx@ftq.qc.ca) ou Nicole Leblanc (514 383-8016 ou nleblanc@ftq.qc.ca).



SÉMINAIRE FTQ RETRAITE ET ASSURANCES

La FTQ aux devants - pour un filet social viable !

Plus que jamais, les militants et militantes sont concernés par l'avenir de leur filet social, tant en matière de retraite que d'assurances.

La FTQ milite sur tous les fronts en revendiquant des programmes sociaux qui assurent une meilleure qualité de vie aux travailleurs et travailleuses ainsi qu'aux personnes retraitées.

Cette année, la pertinence de créer un lieu de concertation de la société civile afin d'établir le dialogue social autour de la question de la retraite sera abordée.

En cette époque de crise climatique, la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) par les comités de retraite est criante d'actualité.

Un panel d'experts échangera sur ce sujet.

De plus, la question d'un programme d'assurance dentaire mis en place par le gouvernement fédéral visant à fournir des soins dentaires aux personnes non assurées dont le revenu familial est inférieur à 90 000 \$ par année sera abordée. L'arrivée de ce nouveau programme, bien que souhaitable, soulève plusieurs questions.

Finalement, l'inflation qui diminue le pouvoir

d'achat des personnes âgées sera au cœur des discussions.

Le séminaire FTQ sur la retraite et les assurances constitue un moment privilégié pour réfléchir, mettre à jour ses connaissances, élaborer des stratégies et mobiliser les membres autour de ces enjeux.

C'est le retour de l'activité en présentiel les 28 et 29 mars 2023 au Centre Sheraton de Montréal. Inscrivez-vous en grand nombre !

Pour s'inscrire : <https://ftq.qc.ca/seminaire-retraite-et-assurances-2023-ftq/>.





UPPERKUT

Rencontre annuelle des membres des comités de francisation

À inscrire dès maintenant à votre agenda : 29^e Rencontre annuelle des membres des comités de francisation le 24 mars 2023 à Montréal. Plus de détails sur cet événement seront prochainement mis en ligne sur le portail de la FTQ à <https://ftq.qc.ca>. ■



VINCENT CONSTANTINEAU

Le 19 septembre, le Conseil régional FTQ Montréal métropolitain (CRFTQMM) a organisé un 5 à 7 afin de marquer le lancement d'un ouvrage marquant les 135 ans du Conseil central du travail et des métiers de Montréal (CTMTM-1886) qui est devenu le Conseil du travail de Montréal (CTM) qui est aujourd'hui le CRFTQMM.



CRFTQ CÔTE-NORD

Rencontre annuelle des permanents et permanentes des syndicats affiliés à la FTQ de la Côte-Nord et du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine les 7 et 8 septembre dernier à Havre-Saint-Pierre. Cette rencontre est un moment privilégié pour les permanents et permanentes des syndicats affiliés des deux régions pour apprendre à se connaître et tisser des liens.

FTQ LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

Participation extraordinaire à l'activité au profit de Centraide!

Le 10 septembre dernier avait lieu la 7^e activité organisée par la FTQ Laurentides-Lanaudière (FTQ-LL) au profit des Centraide Laurentides, Lanaudière et Hautes-Laurentides.

C'est sous le soleil et la chaleur que sont réunis quelque 200 participants et participantes provenant des syndicats affiliés de la région, des bénévoles et certains députés du Bloc Québécois au Parc du Domaine Vert à Mirabel pour prendre part à cette activité familiale. L'activité a permis d'amasser 17 000 \$! Les sommes récoltées sont réinvesties dans la région selon les besoins des milieux, ainsi que des personnes et des familles qui y vivent. La FTQ-LL remercie chaleureusement les participants et participantes, les bénévoles ainsi que tous les commanditaires pour leur grande générosité. C'est un rendez-vous pour l'an prochain : 9 septembre 2023 ! ■



FTQ-LL



Les conférences Fernand-Daoust

Dans le cadre d'un projet réalisé grâce à la contribution financière de l'Office québécois de la langue française (OQLF), le service de la francisation de la FTQ a mis sur pied une série de conférences sur le droit de travailler en français.

C'est ainsi que nous avons décidé de donner à cette série de conférences le nom de Fernand Daoust afin d'honorer la mémoire de ce bâtisseur de la francisation des milieux de travail. Quatre rendez-vous seront ainsi programmés annuellement sur divers sujets liés à la question linguistique. Deux conférences ont déjà eu lieu l'automne dernier :

▼ L'historique de la mobilisation syndicale en francisation le 11 octobre;

- ▼ La mobilisation syndicale dans les comités de francisation le 5 décembre.
- ▼ Les enjeux de francisation pour les travailleurs et les travailleuses immigrants le 7 février 2023;
- ▼ Les nouveaux enjeux en francisation le 2 mai 2023.

Pour vous inscrire à ces conférences virtuelles, envoyez un courriel à l'adresse suivante : jtrepanier@ftq.qc.ca. ■



MATHIEU BURBONNAIS

Omnium de golf Guy Champagne

Le Conseil régional FTQ Montréal métropolitain souligne de belle façon la 10^e édition de l'omnium de golf Guy Champagne au profit de Centraide ! L'événement a permis d'amasser plus de 28 000 \$ qui seront remis à Centraide Richelieu-Yamaska et à Centraide Sud-Ouest. ■



33^e CONGRÈS

Appel à la participation aux commissions

Les commissions (ou ateliers), qui se dérouleront le **mardi 17 janvier en après-midi**, sont des moments de discussions qui permettent au plus grand nombre de congressistes de s'exprimer. Appuyé par la prospective, la FTQ s'est projetée dans l'avenir à l'aide des quatre scénarios (voir article à la page 9). C'est dans le cadre des discussions en commissions au Congrès qu'aboutiront les apprentissages tirés des scénarios, la vision d'avenir à se doter et les pistes d'action concrètes pour y arriver. Il s'agit donc d'un moment charnière dans cette démarche de prospective.

Plusieurs sujets seront soumis à la réflexion des congressistes, dont les meilleurs moyens à prendre pour une FTQ forte, inclusive et représentative. Dans un contexte où le taux de couverture syndicale risque de décliner dans les 20 prochaines années, que peuvent faire la FTQ et ses syndicats affiliés pour maintenir, voire grossir, leurs rangs ? Au chapitre de la vie démocratique, devrions-nous expérimenter de nouvelles pratiques pour impliquer les membres et susciter plus d'échanges et de débats ? En lien avec l'éducation politique, que peut faire la FTQ pour politiser davantage les travailleurs et les travailleuses ?

Les discussions et commentaires des participants et des participantes seront consolidés par le comité des commissions dans un rapport. Celui-ci sera déposé pour adoption en plénière le **jeudi 19 janvier au matin**. Il constituera notre plan d'action pour les trois prochaines années. Vos réflexions alimenteront et guideront l'action de la centrale pour le futur. Pour une FTQ aux devants ! ■

DÉCLARATION DE POLITIQUE Des leçons à tirer de la pandémie

13 mars 2020 : l'état d'urgence sanitaire est déclaré. Outre l'apparition d'une maladie inconnue, la COVID-19 est le début d'un grand bouleversement social et économique. Au cours des premiers mois de confinement, des centaines de milliers d'emplois sont perdus. Plusieurs secteurs, dont la culture, la restauration, le commerce de détail et l'aéronautique sont chamboulés. Le télétravail est aussi imposé à grande échelle. Les femmes et les travailleurs et travailleuses vulnérables qui occupent des emplois de première ligne courent un risque accru de contamination. Pire ! Le gouvernement multiplie les décrets pour imposer des conditions de travail et la reprise économique est extrêmement inégalitaire.

Faire autrement

Passé le choc de la crise, la FTQ y voit l'occasion de repenser le Québec dans toutes ses dimensions et de chercher à l'améliorer. C'est l'occasion de se donner une vision pour faire du Québec une société encore plus égalitaire, plus résiliente avec des emplois de qualité, un système de santé solide, un filet social tissé serré, une plus grande justice sociale et une démocratie vivante.

Une déclaration de politique... pour ne pas oublier

La pandémie de COVID-19 étant l'un des événements les plus perturbateurs des dernières décennies, la FTQ a souhaité en tirer des leçons et mettre de l'avant de nouvelles revendications. Vingt-cinq résolutions regroupées sous 4 grands thèmes – travail, société, politique et économie – seront soumises pour discussions aux congressistes le **mercredi 18 janvier en après-midi**.

On vous attend en grand nombre pour faire la différence ! ■

RÉFLÉCHIR À L'AVENIR DE LA FTQ

Vivement la

Le service de la recherche de la FTQ a décidé d'innover à l'occasion du 33^e Congrès. Sur le thème *La FTQ aux devants*, il a adopté une démarche de prospective pour réfléchir à l'avenir de la centrale.

De plus en plus de syndicats dans le monde ont recours à la prospective. À notre connaissance, la FTQ est la première organisation syndicale au Québec à avoir mené un tel exercice.

C'est quoi la prospective ?

La prospective est avant tout une méthode qui permet d'envisager des futurs possibles ou probables, pour mieux anticiper l'avenir et surtout s'y préparer dès maintenant !

Son but est avant tout d'éclairer les choix à prendre aujourd'hui selon la vision que l'on se donne pour 2042. Pourquoi 20 ans, demanderez-vous ? Parce que c'est suffisamment loin pour se projeter et parler de grands enjeux sans s'empêtrer dans les impératifs du quotidien. C'est donc un outil pour aider

la FTQ à s'adapter à un monde qui évolue rapidement en mettant en évidence ses forces, ses faiblesses et ses vulnérabilités.

« LA PROSPECTIVE PERMET, EN FAIT, DE PARLER DU PRÉSENT, PAR LE BIAIS D'UN ASTUCIEUX DÉTOUR PAR LE FUTUR¹. »

– Nicolas Rio, docteur en sciences politiques

Une méthodologie qui allie réflexion, mobilisation et action

Sur le plan méthodologique, la prospective requiert d'abord d'identifier une question de recherche. La nôtre est : à quoi pourrait ressembler la FTQ en 2042 ? La démarche consiste, par la suite, à identifier les variables clés susceptibles d'influencer le futur de la FTQ (voir le tableau ci-dessous sur les variables) et à les analyser en examinant les tendances passées et les évolutions possibles pour chacune d'elles. Après, quatre scénarios ont été élaborés, chacun proposant une trajectoire possible pour la FTQ dans 20 ans (voir les scénarios dans le texte en page 9). La dernière étape consiste à dégager une vision d'avenir pour la centrale et à identifier des pistes d'actions concrètes à mettre en œuvre dès maintenant pour sa réalisation.

Pour alimenter la démarche, une trentaine d'experts des milieux universitaires, d'anciens conseillers et conseillères de la FTQ, et les vice-présidents et vice-présidentes du Bureau ont été rencontrés. Ont également été mis à contribution, lors de deux ateliers, des personnes représentantes des syndicats affiliés et des conseils régionaux. Les implications des scénarios ont aussi été discutés avec près de 700 personnes à tous les niveaux de la FTQ.

Cinq variables internes

- ▼ le poids de la FTQ
- ▼ l'unité syndicale
- ▼ la démocratie syndicale
- ▼ la diversité et l'inclusion
- ▼ les initiatives portées par la FTQ

Trois variables externes (ou de contexte)

- ▼ le contexte politique
- ▼ la transition écologique
- ▼ la transition numérique

1. Vanessa Delevoye, À quoi sert la prospective ? URBIS le mag, octobre 2016, [www.urbislemag.fr/a-quoi-sert-la-prospective--billet-342-urbis-le-mag.html].

Retour vers 2042 : un dialogue intergénérationnel

Pour mettre la table aux discussions en commissions, la FTQ a décidé de réunir un panel pour discuter des grands enjeux qui interpellent la centrale d'ici 2042 : sur quelles forces peut-elle compter pour bâtir un syndicalisme plus fort ? Quelles sont ses

vulnérabilités ? Quelles pratiques changer pour être plus inclusif ? Quoi faire pour continuer d'être aux devants ?

Sous l'animation de **Dalia Gesualdi-Fecteau**, professeure à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal, trois panélistes au regard

aiguisé seront invités à échanger sur les défis qui attendent la FTQ. Ces personnes sont **Jean-Noël Grenier**, professeur en relations industrielles à l'Université Laval ; **Johanne Deschamps**, conseillère politique de la FTQ à la retraite ; et **Rim Mohsen**, cofondatrice de La Forge et

consultante en mobilisation sociale.

Pour ajouter du piquant, deux personnes représentantes du comité des jeunes de la FTQ feront écho aux propos des panélistes pour exposer leur point de vue sur la relève syndicale d'ici 2042. ■

Échange avec les membres du Bureau sur les scénarios



MARTINE DOYON

« Il ne faut pas délaissier la diversité et l'inclusion; tant que ça va s'exprimer de diverses façons. On parle d'inclusion, c'est beau en parler, mais il faut faire des actions pour ça; des fois on n'est pas représentatif des membres qu'on représente, on dirait que plus tu t'impliques, plus tu montes dans la structure moins y a de diversité, moins y a de femmes. »

– Sylvie Nelson, présidente du Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (SQEES-298) et vice-présidente à la FTQ



ERIC DEMERS

« Il faut être plus inclusif sur les régions, écouter nos régions. Il faut être mieux connecté sur les conseils régionaux. Les réalités sur la Côte-Nord, en Outaouais, sont différentes de celles du grand Montréal. (...) Il faut leur donner les ressources, les outils. On n'aura pas le choix de mobiliser les régions. Si on ne le fait pas, on ne sera pas capable de faire face aux défis à venir. »

– Dominique Lemieux, directeur québécois des Métallos et vice-président à la FTQ



MARTINE DOYON

« La pandémie a accéléré les idées de droite, les valeurs individuelles, les valeurs sociales sont absentes. C'est contraire aux valeurs syndicales. Il faut s'y attaquer. Pour contrer ce mouvement, on devrait parler de nous positivement. »

– Sonia Charrette, présidente du Conseil régional FTQ Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec et vice-présidente à la FTQ représentant les conseils régionaux

Congrès vert

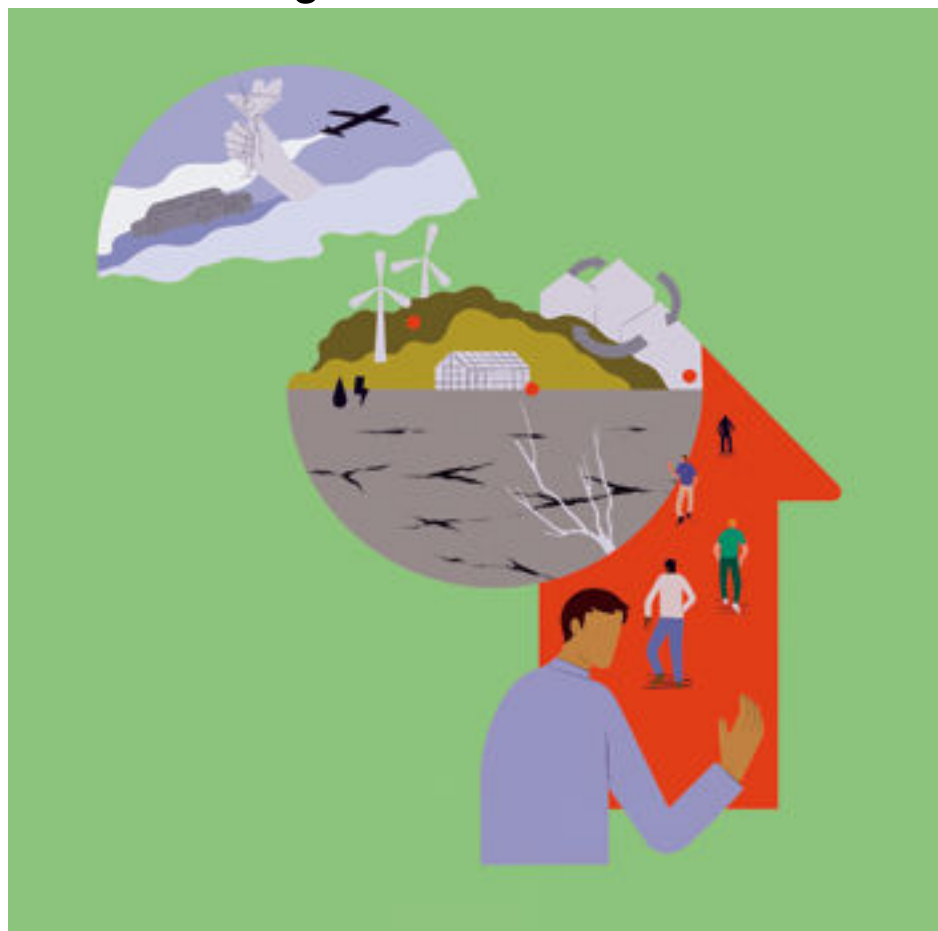
Depuis les deux derniers Congrès, la FTQ comptabilise et compense les émissions de gaz à effet de serre liés aux transports, résultant de la tenue de l'événement. Cette année, la FTQ fait un pas de plus dans cette direction et s'assure de compenser les GES pour l'ensemble de toutes ses activités, incluant le transport, l'énergie, la nourriture et la gestion des matières résiduelles de l'événement.

Dans ce contexte, la FTQ invite également les syndicats affiliés à contribuer concrètement à cet effort, notamment en favorisant le covoiturage, le transport collectif ou la location d'autobus pour le déplacement de ses personnes déléguées vers le Congrès. ■



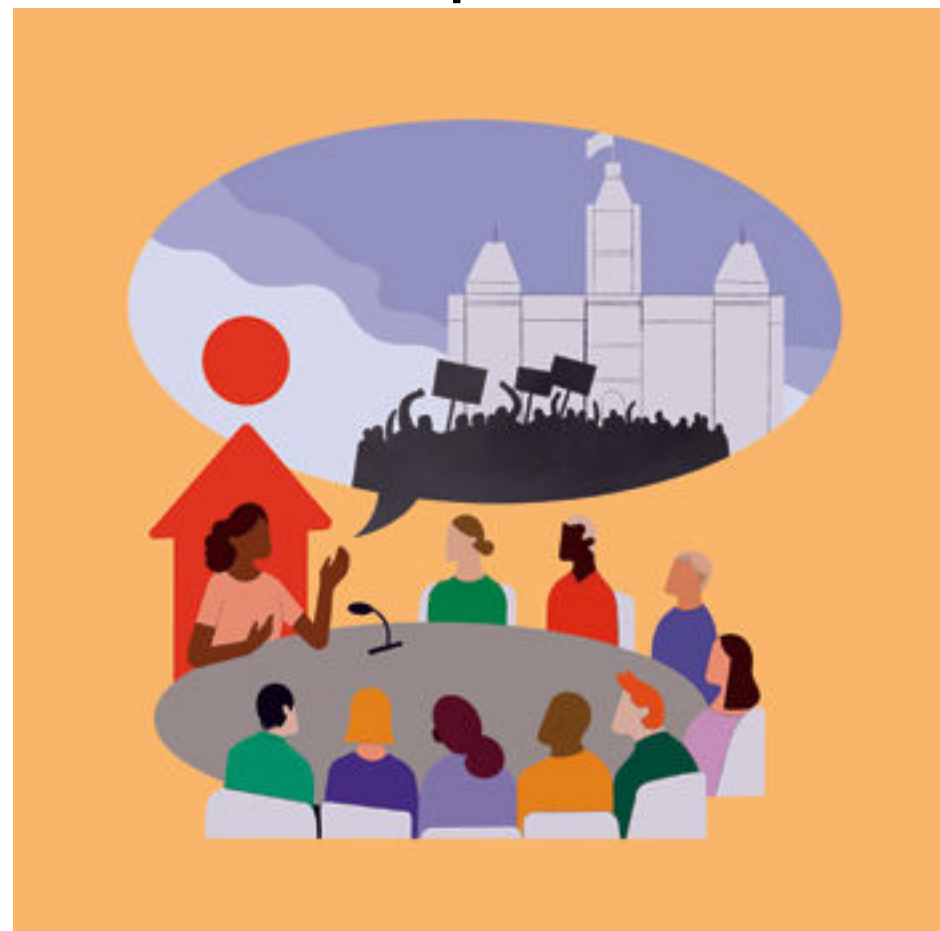
prospective !

Scénario 1 La FTQ se régionalise et se radicalise



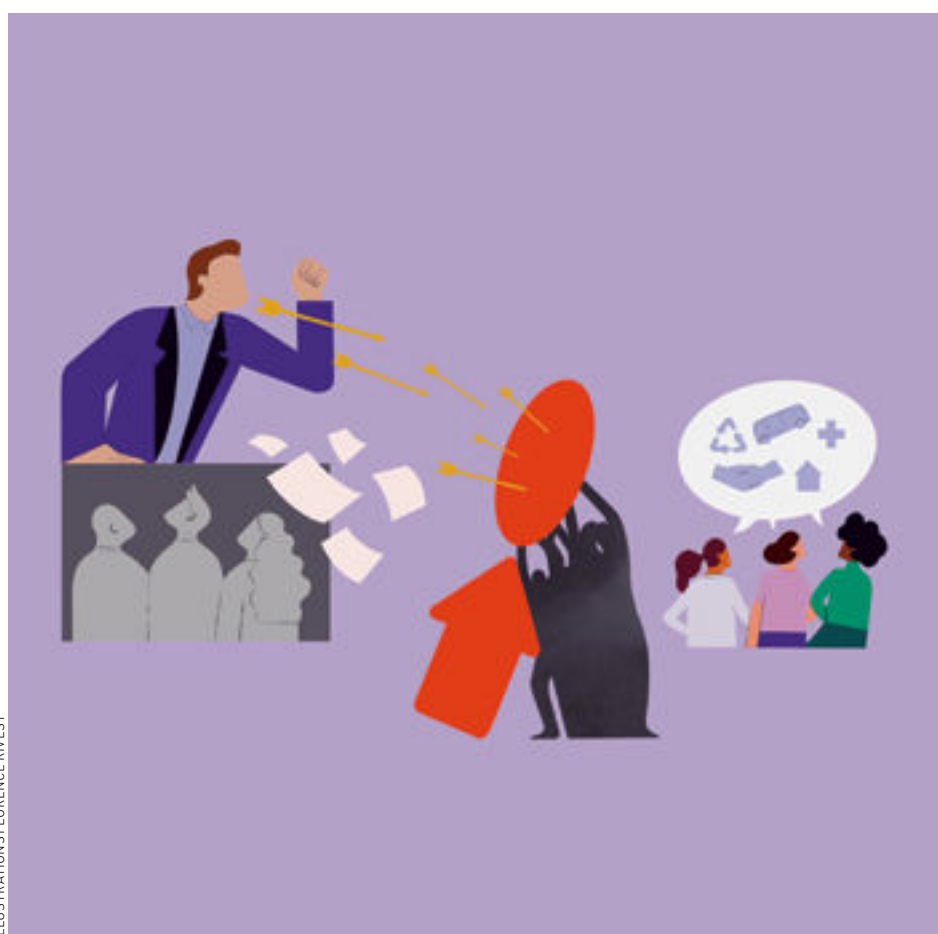
La crise climatique frappe de plein fouet. Une politique de rationnement énergétique est adoptée, mais elle génère des milliers de pertes d'emplois syndiqués. La FTQ devient une actrice économique dans les régions pour protéger et créer des emplois pour ses membres. Elle maintient ses effectifs, mais délaisse le dossier de la diversité et de l'inclusion, ce qui crée des tensions au sein de la centrale.

Scénario 2 La Révolution tranquille de la FTQ



La FTQ met sur pied une table de concertation réunissant les centrales et les syndicats indépendants avec lesquels elle signe des protocoles de non-maraudage. Avec l'adoption d'un mode de scrutin proportionnel, elle se rapproche des partis politiques de gauche. Elle implante aussi une formule où des personnes salariées non syndiquées paient une cotisation en échange de services. Ces innovations génèrent de nombreuses tensions au sein de la centrale.

Scénario 3 L'électrochoc salutaire



Le parti politique au pouvoir lance des attaques contre les syndicats : abolition du système d'accréditation par cartes et modification de la formule Rand. Les syndicats affiliés se mobilisent, mais sans succès. La FTQ ne compte plus que 320 000 membres. Pour s'adapter, les femmes mettent de l'avant un nouveau projet de société axé sur la création d'emplois socialement utiles pour répondre aux besoins de la population.

Scénario 4 Crise d'identité et de légitimité à la FTQ



Le Québec vit une grave récession. Le gouvernement lance un chantier de souveraineté énergétique appuyé par la FTQ, mais non par l'ensemble de ses syndicats affiliés. À la suite d'un conflit de maraudage, un syndicat affilié claque la porte. La solidarité s'effrite. Un parti politique d'extrême droite xénophobe forme l'opposition officielle. Le gouvernement au pouvoir récupère des idées de ce parti. La FTQ est abasourdie.



Pour une version plus détaillée de ces scénarios, vous êtes invités à consulter la page web suivante : <https://ftq.qc.ca/congres-2023/>.

La FTQ-Construction adopte un plan environnemental pour la construction

Lors de son congrès de mai 2022, la FTQ-Construction a pris l'initiative de se doter d'un plan de transition environnementale pour l'industrie de la construction au Québec. Résultat d'une introspection sur le secteur économique du bâtiment, ce plan se veut une référence pour la FTQ-Construction dans ses interventions auprès de l'industrie et une liste non exhaustive de mesures qui peuvent être prises afin de renverser la tendance mondiale et lutter contre les changements climatiques. Le plan s'attaque à deux aspects névralgiques de la construction : le cycle de vie des matériaux et des bâtiments; et l'efficacité énergétique. La construction doit revoir son approche face aux matériaux et aux bâtiments à travers tout son cycle de vie : de la fabrication du matériel, jusqu'à la démolition, en passant par l'utilisation du bâtiment. De plus, le plus grand syndicat de la construction veut mettre de l'avant l'importance de penser le parc immobilier dans une perspective d'efficacité énergétique afin de réduire les besoins énergétiques des bâtiments.

L'économie circulaire

Parmi les leviers permettant la réduction de l'empreinte environnementale du secteur de la construction, l'économie circulaire s'avère aujourd'hui incontournable. Dans le contexte d'urgence climatique, il devient impératif de dépasser le système établi de production et de consommation linéaire, qui encourage la production accrue de déchets en aval ainsi que l'extraction et l'utilisation accrue de ressources en amont. L'idée derrière l'économie circulaire est de rejeter ce modèle d'économie linéaire prédominant et d'arriver à boucler un certain nombre de boucles à travers différentes stratégies de circularité. L'économie circulaire propose deux grands mécanismes de circularité : **repenser** pour réduire la consommation des ressources et préserver les écosystèmes, puis **optimiser** l'utilisation des ressources déjà en circulation. Ces deux ensembles de stratégies sont en fait guidés par la hiérarchie des déchets, privilégiant d'abord la prévention ainsi que la réutilisation.

Déjà de nombreuses entreprises se spécialisent pour la réutilisation de produits issus de résidus de construction. Malheureusement, il y a peu d'habitude sur l'ensemble de l'industrie pour penser systématiquement à l'économie circulaire pour la gestion des déchets. On y va plutôt avec des impératifs de productivité et de rapidité. La FTQ-Construction veut que ça change.

La transition énergétique

Dans le secteur du bâtiment, la transition énergétique se vit à plusieurs niveaux. Il y a la conversion des bâtiments chauffés par des énergies non renouvelables, l'augmentation de la résilience et de l'efficacité énergétique des bâtiments et, enfin, la préparation de la production d'énergie au cours des prochaines années pour répondre à la demande accrue en électricité. Si l'on considère l'ensemble du cycle de vie d'un bâtiment (de sa construction à son occupation), les bâtiments sont responsables de 38 % des émissions de gaz à effet de serre au monde. De plus, avec le réchauffement climatique, les besoins énergétiques pour la climatisation augmentent sans cesse. Le défi au Québec sera de s'assurer de modèles de constructions durables qui incluent une approche visant l'efficacité en temps chaud comme en temps froid. La demande énergétique est fortement dépendante de la température. Chaque degré de refroidissement l'hiver augmente de 400 MW la demande énergétique. À l'inverse, la demande mondiale en énergie pour le refroidissement par temps chaud ne cesse d'augmenter et représente une augmentation de 5 % de la demande énergétique mondiale en 2020. Dans les 20 dernières années, la demande énergétique pour la climatisation d'espace habitable a plus que doublé. À moins de prise en charge et de changement de paradigme, la demande devrait encore doubler dans les 20 prochaines années.

Les efforts nécessaires pour rendre plus efficace l'industrie de la construction sont considérables. Malgré toute la bonne volonté des décideurs, l'implantation de nouvelles méthodes ne peut se faire sans

la collaboration des travailleurs et travailleuses. Les plans gouvernementaux doivent inclure une valorisation de la formation de la main-d'œuvre pour une construction écoénergétique et durable.

Les travailleurs et travailleuses doivent interpréter les plans, les projets. Ils et elles doivent savoir travailler avec les nouveaux matériaux, avec les nouvelles méthodes. Ce sont les travailleurs et travailleuses qui mettent en place et donnent vie aux initiatives et projets structurants. Il y a de nombreux risques que de belles initiatives sur papier échouent à atteindre leur cible si ceux et celles qui doivent les mettre en place ne sont pas formés aux méthodes innovantes. La formation professionnelle est cruciale pour que les travailleurs et travailleuses bâtissent les infrastructures du futur au niveau requis.

De plus, les besoins de main-d'œuvre et de formation professionnelle pour avoir une main-d'œuvre qualifiée doivent être révisés afin d'inclure les changements climatiques dans l'évaluation des besoins à venir. La formation doit aussi se faire auprès des entrepreneurs et donneurs d'ouvrage afin de les sensibiliser et s'assurer qu'au moment de planifier les travaux, ils choisissent des options écologiques. Le gouvernement et l'industrie doivent se coaliser afin de promouvoir l'élaboration d'un réseau d'acteurs clés qui développeront les compétences nécessaires pour mettre en place une économie circulaire et des programmes de formations professionnelles adaptés aux défis de la crise climatique.

Ce que la FTQ-Construction propose dans ce plan n'est pas révolutionnaire, c'est simplement d'ouvrir les yeux et voir comment l'on peut bâtir de façon intelligente et durable. Nous savons que nous œuvrons sous la pression du profit et du plus petit soumissionnaire. C'est pourquoi il faut une intervention étatique et une pression populaire pour s'assurer que toute construction qui s'effectue au Québec intègre des normes et des pratiques qui réduisent l'impact des GES. ■

ENVIRONNEMENT

Les Métallos visent des clauses de transition juste

Réunis en assemblée générale annuelle, les Métallos ont voté en faveur d'inclure dans leurs textes de conventions collectives une clause pour mettre sur pied un comité paritaire de Transition juste pour l'environnement et la réduction des gaz à effet de serre (ou décarbonation).

Les Métallos reconnaissent ainsi la crise climatique et l'effort auquel tous les milieux de travail doivent consentir pour réduire les GES. Cette résolution devrait aussi contribuer à minimiser les impacts sur leurs membres, notamment par la mise en place de plans de réduction des GES et de la pollution réalisés par de tels comités paritaires.

« Les travailleurs doivent réaliser l'importance de réduire les GES dans leurs entreprises pour maintenir leurs emplois de qualité et la richesse ici », affirme le



DANIEL MALLETTE
Dominic Lemieux, directeur québécois du Syndicat des Métallos

directeur québécois du Syndicat des Métallos, Dominic Lemieux. « C'est inévitable et c'est maintenant que ces plans doivent être réalisés. Qui sait, peut-être verra-t-on même un jour ces enjeux figurer au cœur des négociations ou d'un conflit de travail ? »

Que ce soit pour l'environnement ou pour la santé et sécurité du travail, le paritarisme a fait ses preuves selon les Métallos. À l'heure actuelle, les employeurs procèdent à des mesures de réduction des GES sans consulter ou impliquer les travailleurs et travailleuses et leur syndicat. Pour eux, le principe est clair : cette transition doit être juste

et ne doit laisser aucun travailleur ou aucune travailleuse et leur famille derrière.

La transition juste doit impliquer les travailleurs et travailleuses, ainsi que leur syndicat à tous les niveaux. En y participant, les travailleurs et travailleuses pourront ainsi trouver des solutions. Pas seulement par des mesures gouvernementales, mais aussi dans l'établissement de plans dans tous les milieux de travail.

De concert avec la FTQ, les Métallos continueront donc de faire pression auprès des gouvernements pour que des mesures concrètes soient prises pour aider à la réalisation d'une transition juste et paritaire. Ceux-ci revendiquent entre autres que des comités tripartites (gouvernements, employeurs et syndicats) soient créés pour élaborer de telles mesures législatives. ■

Décarboner le cinéma

Par Francesca Waltzing, vice-présidente fictions et publicités, AQTIS 514 IATSE

L'AQTIS 514 IATSE, syndicat affilié à la FTQ, œuvre dans le domaine de l'audiovisuel (cinéma et télévision). Cette industrie génère une empreinte carbone considérable compte tenu de la nature éphémère de ses installations.

Or, nous, les techniciens-ne-s de l'image et du son, sommes depuis des années investis de la responsabilité de rendre notre travail plus vert. Depuis l'époque où certain-e-s ramenaient de gros sacs de bouteilles de plastique pour en disposer via les cloches bleues de la ville, nous avons adopté des pratiques plus vertes. Nos membres recyclent et réutilisent les piles, les costumes, les décors et plus encore. Mais il reste beaucoup à faire, même s'il y a du progrès!

Par exemple, nous devons ramener à la maison le compost, car les municipalités ne mettent pas encore les installations de dépôt à la disposition des maisons de production!

L'AQTIS 514 IATSE a mis en place le comité Plateaux verts qui propose des solutions afin d'améliorer les écogestes sur les tournages. Ainsi, les gourdes d'eau sont partout. Les

ustensiles réutilisables sont également de plus en plus répandus, de même que des partenariats avec des organismes offrant des services écoresponsables tels que le recyclage de mégots.

Avec nos partenaires, le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ) et le Conseil québécois des événements

de l'AQTIS 514 IATSE de remettre un prix Iris vert au film ayant le meilleur bilan vert. Nous travaillons actuellement à bonifier ce prix.

Cependant, notre industrie, qui représente 600 000 travailleurs et travailleuses au Canada et près de 2,6 % du PIB, n'a toujours pas accès aux programmes fédéraux de décarbonisation et de transition verte. Les gouvernements municipaux, pour leur part, doivent permettre l'accès à des infrastructures écoresponsables à l'ensemble des acteurs économiques et culturels.

L'urgence climatique accentue la nécessité d'adopter des pratiques écoresponsables. Le syndicat poursuit sans relâche sa mission de sensibilisation

aux enjeux verts auprès des différentes tribunes. Nous sentons que nous avons le vent dans le dos et c'est tant mieux. Nous sommes fier-e-s que nos productions soient de plus en plus vertes!

Pour en savoir plus : Site du comité Plateaux verts : <https://aqtis514iatse.com/fr/apropos/plateaux-verts/>. Plateforme On tourne vert : <https://ontournevert.com/fr/>. ■



PATRICK LEGAULT

Inflation : s'inspirer de la grande grève du 14 octobre 1976

Par Guillaume Tremblay-Boily, chercheur associé à l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)

L'inflation atteint en ce moment des sommets qu'on n'avait pas vus depuis presque 40 ans. Le loyer, l'essence, les matériaux de construction, l'épicerie... tout coûte plus cher !

Il faut bien sûr trouver des moyens pour régler ce problème qui touche des millions de gens et qui affecte de manière disproportionnée les moins nantis.e.s. Mais le remède que propose la Banque du Canada – hausser le taux directeur – risque d'être pire que le mal. Il existe pourtant des solutions à l'inflation qui profiteraient vraiment au plus grand nombre.

D'abord, l'inflation, c'est quoi exactement ?

La Banque du Canada la définit comme une « hausse persistante du niveau moyen des prix au fil du temps ». On la calcule en se basant sur l'indice des prix à la consommation, qui mesure l'évolution du coût d'un panier de biens et services d'une année à l'autre. Si l'inflation est de 2 %, un panier de biens et services qui coûtait 100 \$ une année coûtera 102 \$ l'année suivante.

Si l'on compare les prix de septembre 2021 à ceux de septembre 2022, l'inflation a été de 6,9 %. C'est beaucoup plus élevé que dans la dernière décennie, où il se situait entre 1 % et 3 %.

Qu'est-ce qui cause l'inflation ?

La principale cause de l'inflation actuelle est

l'augmentation des coûts de transport, qui s'explique en grande partie par la hausse du prix du pétrole. Le baril de pétrole se vendait 60 \$ US avant la pandémie, alors qu'il valait 115 \$ US en juin 2022. L'augmentation du prix du pétrole a fait exploser le prix de l'essence à la pompe. Elle a aussi eu un impact majeur sur les coûts de fabrication et de transport des biens à travers le monde.

La deuxième cause de l'inflation actuelle est la hausse du coût du logement, qui est alimentée notamment par la spéculation immobilière et par la transformation de logements locatifs en logements touristiques.

Le troisième facteur le plus important est l'augmentation du prix des aliments. La guerre en Ukraine complique l'approvisionnement de plusieurs pays en blé, en huile de tournesol et en engrais. De plus, plusieurs pays producteurs de nourriture ont été affectés par des sécheresses et des inondations qui ont nui aux récoltes. Ces événements sont liés aux changements climatiques.

En plus, les entreprises canadiennes semblent avoir profité du contexte d'inflation pour augmenter leurs prix. Cette manœuvre leur

IRIS

Institut de recherche et d'informations socioéconomiques



SHUTTERSTOCK

aurait permis d'enregistrer des profits records. C'est particulièrement frappant dans le cas des magasins d'alimentation, qui ont plus que doublé leur marge de bénéfices entre octobre 2021 et mars 2022.

Que faire face à l'inflation ?

Pour contrer l'inflation, la Banque du Canada propose de hausser le taux directeur. C'est ce qu'elle a fait depuis mars : il est passé de 0,25 à 3,75 et il est possible qu'il augmente encore d'ici la fin de l'année. En gros, cela signifie que les taux d'intérêt ont augmenté et vont continuer à augmenter. L'objectif, c'est que les entreprises réduisent leurs investissements et que les ménages consomment moins. La Banque du Canada espère que cette réduction de l'activité économique amènera une

diminution de l'inflation. Le problème, c'est qu'en utilisant ainsi une massue pour tuer une mouche, elle risque aussi d'entraîner plus de faillites et plus de pertes d'emplois, étant donné que l'économie canadienne risque d'entrer en récession.

De plus, la hausse du taux directeur ne s'attaque pas aux vraies causes de l'inflation. Elle ne fera rien pour régler les problèmes liés à la crise du logement ou aux perturbations climatiques (qui ont fait augmenter le prix des aliments), par exemple. Les gouvernements québécois et canadien devraient plutôt prendre des mesures qui aideraient réellement les gens à faire face à l'inflation et qui auraient des impacts positifs à long terme.

Les gouvernements pourraient d'abord compenser l'inflation en gelant ou en réduisant les prix sur

lesquels ils ont un contrôle direct : services de garde, tarifs d'hydroélectricité, frais de scolarité, cotisations sociales, etc. Puisque la hausse du prix de l'essence est un des principaux facteurs de la hausse du coût de la vie, il serait utile de réduire collectivement notre dépendance au pétrole. La gratuité des transports en commun aiderait sûrement à atteindre ce but. Ce serait aussi bénéfique pour l'environnement.

Des mesures pourraient être prises pour empêcher la spéculation immobilière et pour favoriser le logement social et abordable. Il serait aussi possible de surveiller davantage les entreprises pour les empêcher de refiler des hausses de prix exagérées aux consommatrices et aux consommateurs. En ce moment, dans le secteur de l'alimentation, cinq entreprises accaparent 60 % du marché canadien. Avec si peu de concurrence, il est facile pour ces compagnies d'utiliser différents prétextes pour gonfler les prix.

Des mobilisations pour l'indexation dans l'histoire

Pas besoin d'attendre que les gouvernements agissent pour contrer les effets de l'inflation. Dans chaque milieu de travail, les travailleuses et les travailleurs peuvent prendre les choses en main pour protéger leur pouvoir d'achat. Comment ? En se mobilisant pour l'indexation des salaires. En effet, si ceux-ci

sont automatiquement ajustés à l'augmentation du coût de la vie, l'inflation n'aura pratiquement aucun impact réel sur les salarié.e.s.

Dans les années 1970, les ménages québécois et canadiens ont aussi été confrontés à une inflation galopante (en moyenne 8 % par année pendant toute la décennie). Des milliers de travailleuses et de travailleurs ont réagi en exigeant la réouverture de leurs conventions collectives. En menant parfois des grèves très dures, ils et elles ont obtenu des clauses d'indexation automatique qui leur ont permis de maintenir leur pouvoir d'achat.

D'un océan à l'autre, les syndiqué.e.s ont aussi organisé une grève générale d'une journée pour protester contre les mesures anti-inflationnistes mal avisées du gouvernement de Trudeau père : celui-ci avait instauré un contrôle des salaires, mais laissait les entreprises continuer à faire des profits records. Cette grève du 14 octobre 1976 reste à ce jour une des plus grandes de l'histoire du Canada. Elle a réuni 1,2 million de personnes, dont 250 000 au Québec.

Il est donc possible pour les travailleurs et travailleuses de s'organiser pour revendiquer des salaires qui couvrent l'augmentation du coût de la vie et pour exiger que l'on se dote d'une politique progressiste contre les effets de l'inflation, qui tient compte des besoins de la majorité. ■

La FTQ à la COP27

À la mi-novembre s'est tenue la 27^e édition de la Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP27).

La FTQ y a coordonné une délégation de onze syndicalistes provenant de différents syndicats affiliés (AFPC, FTQ-Construction, Métallos, SCFP, SEPB, STTP, TUAC, Unifor), en plus d'un représentant du Fonds de solidarité de la FTQ et d'un représentant de la Caisse Desjardins des Travailleuses et Travailleurs unis. Cette délégation avait pour mandat de s'assurer de l'inclusion des intérêts

des travailleuses et travailleuses dans les textes issus de la négociation de la COP27 et de participer aux divers événements pour promouvoir la transition juste.

Sensibiliser la communauté internationale

Les personnes déléguées ont participé à divers panels pour exposer ce que sont les laboratoires

de transition juste et les plans industriels de la FTQ. Les entreprises sont nombreuses et plusieurs organisent des activités en faisant l'éloge de leur implication climatique (parfois fort exagérée), et la délégation se faisait un devoir de questionner la présence des travailleurs et travailleuses dans leurs plans. De plus, les COP sont des espaces de grande proximité avec les décideurs politiques. Les personnes déléguées ont pu présenter directement les actions de la FTQ à des acteurs politiques du Canada, du Québec et d'autres pays. Ces rencontres formelles et informelles permettent de créer un réseau autour de la transition juste et d'assurer une

compréhension commune de ce concept.

Qu'est-ce que la transition juste ?

Pour effectuer la transition de l'économie/ énergétique nécessaire pour atteindre les objectifs des accords du climat, il faut le soutien des travailleurs et travailleuses. Ceci ne peut se faire qu'à travers un dialogue social, incluant les syndicats, les employeurs, les gouvernements, ainsi que les parties prenantes pertinentes. De plus, la transition énergétique doit créer des emplois locaux, inclusifs et décents. Les principes de transition juste doivent être présents sur toute la chaîne d'approvisionnement

et devenir un standard mondial.

La place de la transition juste à la COP27 ?

La transition juste était mentionnée dans le préambule de l'Accord de Paris et fait partie des principes de l'Organisation internationale du travail. Elle a été réitérée lors de la Déclaration de Silesia de la COP24 et, enfin, elle fut l'objet d'une Déclaration lors de la précédente COP à Glasgow. Cela n'aurait pas été possible sans l'intervention continue et soutenue des syndicats. Malgré tout cela, des pays tentent toujours de minimiser l'espace qu'occupent les droits du travail et les droits de la

personne dans les accords climatiques, certains cherchent même à enlever toute mention.

La délégation syndicale mondiale, réunie autour de la Confédération syndicale internationale, dont fait partie la FTQ, a travaillé d'arrache-pied pour suivre chacune des tables de négociation afin de surveiller les intentions des parties et communiquer avec les pays respectifs pour réagir et ajuster les textes.

Au moment d'écrire ces lignes, des négociations avaient toujours lieu. La délégation de la FTQ avait peu d'espoir que le texte sortant de la COP27 sous la présidence de l'Égypte soit un pas de l'avant pour les droits de la personne. ■



PHOTOS : SAMI DELLAH





PHOTOS: DANIEL MALLETTE

Une journée bien remplie!

Le 6 octobre dernier, 250 personnes se sont réunies pour discuter des enjeux d'application du régime intérimaire et réfléchir ensemble aux solutions possibles afin d'assurer la prise en charge de la prévention en santé et sécurité du travail dans nos milieux de travail.



Tout au long de la journée, Geneviève Baril-Gingras, professeure titulaire à l'Université Laval, a partagé les résultats de ses recherches sur l'action syndicale et la prévention, alors que Serge Beaulieu et Annie Landry, conseiller syndical et conseillère syndicale à la FTQ, ont animé plusieurs ateliers pour permettre aux personnes participantes de mieux comprendre l'application du régime

intérimaire en santé et sécurité et comment nos actions syndicales peuvent assurer une meilleure prévention dans nos milieux de travail.

Les contaminants et la prévention en SST

Agir en santé-sécurité c'est vouloir protéger la vie de nos collègues qui se rendent dans un milieu de travail afin de gagner leur vie. Pour y arriver, il faut prendre en compte tout le contexte

qui est présent autour des bâtiments où s'effectue le travail et qui expose également les travailleurs et les travailleuses qui s'y promènent. Ces derniers mois, nous avons vu l'importance de prendre en compte la présence de contaminants dans l'air à l'extérieur des établissements. Dans un contexte de prévention dans nos milieux de travail, la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) couvre tous les lieux auxquels les travailleurs et les travailleuses doivent accéder pour exercer leurs fonctions. Ce qui inclut la qualité de l'air à l'extérieur des bâtiments, puisque cet air est également un facteur d'exposition pour les personnes qui y travaillent ou qui y circulent. La LSST nous donne plusieurs outils pour obliger l'employeur à améliorer les conditions de l'air, à nous de les utiliser.

Pour faire suite aux dernières révélations dans les médias concernant les taux d'exposition anormalement élevés de plusieurs contaminants détectés dans des entreprises qui

ont des exemptions du gouvernement pour dépasser les normes établies, nous devons être proactifs. Il faut s'assurer que nos travailleurs et travailleuses ne sont pas exposés à ces contaminants qui ont un effet sur leur santé et aussi protéger les populations qui vivent autour de ces entreprises polluantes. En tant que syndicalistes, nous avons l'obligation morale de prendre en charge la santé et la sécurité de nos collègues et de nos communautés. Nous invitons donc toutes les personnes impliquées en santé et sécurité à s'assurer de la qualité de l'air autant intérieur qu'extérieur dans leur milieu de travail et également à rechercher la solidarité avec les communautés, afin d'améliorer les conditions de vie de tous. Alors que nous avons accès en tant que travailleurs et travailleuses à des protections légales fournies par la LSST, nous devons nous rallier à nos communautés qui ont parfois peu de moyens pour agir sur la qualité de l'air qu'elles respirent au quotidien.

Comme toujours, les employeurs seront rapides pour nous menacer de fermeture si nous demandons des changements. Ce n'est pas nouveau. Il est grand temps que nous soyons solidaires pour préserver la santé et la sécurité de nos collègues et des familles qui vivent autour des industries. Sinon, est-ce vraiment un emploi de qualité, si pour l'exercer, on doit empoisonner des enfants, des familles et nous-mêmes?

Il est temps que ça change. Solidarité. ■

La représentation de tous et toutes en SST

L'application du régime intérimaire prévoit la prise en charge de la prévention dans tous les milieux de travail et apporte de nombreux changements dans la manière dont nous faisons de la prévention pour les groupes qui n'avaient pas accès aux mécanismes de participation auparavant. Avec cette nouvelle réalité, les personnes représentantes à la santé et à la sécurité (RSS) et les personnes qui siègent au comité de santé et sécurité doivent s'assurer de représenter tous les travailleurs et toutes les travailleuses de leur milieu de travail s'il n'y a pas d'entente négociée entre les différents groupes de travailleurs et de travailleuses, ce qui inclut les personnes non syndiquées également. Souvent, les personnes non syndiquées n'ont pas l'occasion de se regrouper et de s'organiser pour s'assurer d'être représentées comme le stipule la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (LMRSST). Elles sont également plus susceptibles d'avoir des représailles de la part de l'employeur.

Les personnes désignées par les travailleurs et les travailleuses pour participer aux mécanismes de prévention doivent obligatoirement s'assurer de la santé et la sécurité de toutes les personnes qui sont présentes dans les établissements pour lesquels ils sont nommés. La loi ne fait pas de distinction entre les personnes couvertes par une accréditation et celles non syndiquées. Il est donc essentiel que dans l'exercice de ses fonctions, la personne représentante à la santé et sécurité s'assure de faire l'inspection des lieux de travail occupés par des personnes non syndiquées, incluant le personnel d'agence, les travailleurs et travailleuses temporaires et les stagiaires. Les RSS doivent prendre le temps de bien discuter avec ces personnes pour comprendre leur réalité de travail, les risques qu'ils comportent et les changements que ces personnes voudraient voir pour améliorer leur santé et sécurité.

Pour vous assurer de remplir ces fonctions adéquatement, demander une liste à votre employeur de tous les travailleurs et toutes les travailleuses qui se trouvent dans les établissements dont vous avez la charge en tant que RSS. Par la suite, prévoyez des inspections approfondies de ces lieux de travail et assurez-vous que le comité de santé-sécurité du travail soit saisi des enjeux vécus par ces personnes, même si elles ne sont pas syndiquées avec votre section locale. Il est important de bien représenter tout le monde avec la prévention en santé-sécurité, parce que c'est une obligation légale, mais c'est surtout parce que nous voulons que tous et toutes puissent rentrer à la maison en un seul morceau après une journée de travail. ■



VIVIEN GAUMAND



La saison de la chasse aux dangers

Avec l'entrée en vigueur du régime intérimaire de la Loi modernisant le régime de SST (loi 27), les milieux de travail par l'entremise des comités de santé et de sécurité du travail doivent faire l'identification et l'analyse des risques dans l'établissement.



Plusieurs outils existent pour réaliser ce travail notamment dans les associations sectorielles partiaires (ASP) qui développent du matériel qui tient compte des particularités des milieux de travail de leur secteur. Vous trouverez la liste et les liens vers les différentes ASP en cliquant sur : <http://www.preventionligne.com/>.

Pour les entreprises qui ne sont pas couvertes par une ASP, il y a le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST)

qui offre également une banque de connaissances et d'outils pouvant aider au démarrage. Le site Web est accessible par le lien suivant : <https://www.cchst.ca/>.

Pour ceux qui souhaitent aller plus loin dans l'analyse des risques, vous trouverez également certains outils à l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST). Voici quelques exemples de guides et fiches techniques développés à la suite de recherches menées

par les équipes scientifiques de l'Institut.

Outil d'autodiagnostic pour le contenu d'un programme de contrôle des énergies (cadenassage et autres méthodes) <https://www.irsst.qc.ca/media/documents/PubIRSST/DT-1148-fr.pdf?v=2022-11-03>.

Cet outil, sous forme de liste de contrôle, vous aidera à vérifier que tous les aspects de la sécurité entourant le cadenasage sont pris en compte par l'employeur dans la réalisation de son programme de maîtrise des énergies. Il souligne aussi les enjeux de ce contrôle dans les cas où le cadenasage n'est pas possible, par exemple, lors d'une inspection. On parle alors de méthodes alternatives qui doivent être aussi sécuritaires que le cadenasage. La formation y est également abordée. Bel outil pour vous assurer que les choses sont faites selon les règles de l'art et les connaissances les plus récentes.

E.CLOS : Gestion des risques en espace clos <https://www.irsst.qc.ca/eclos/>.

Dans ce cas-ci, l'IRSST propose un outil en ligne qui vous accompagne

dans toutes les étapes de la sécurisation des espaces clos via une démarche en cinq étapes. De plus, l'outil intègre les plus récentes modifications réglementaires pour tenir compte de tous les risques associés à ces environnements. Il vous aidera même à enclencher un processus d'élimination des dangers à la source en proposant des alternatives aux espaces clos qui peuvent être envisagés dès la conception.

Utilitaires pour la contrainte thermique due à la chaleur en milieu de travail : <https://www.irsst.qc.ca/prevenir-coup-chaleur-travail/>.

L'IRSST propose également des utilitaires comme celui sur les contraintes thermiques. Les canicules sont de plus en plus nombreuses et longues au Québec, nous le constatons, et les effets se font sentir autant dans les milieux de travail intérieurs qu'extérieurs. Cette page vous offre trois utilitaires selon si vous cherchez simplement à bien calculer la température de l'air corrigée ou l'alternance travail repos.

Bonne chasse aux dangers! ■

UN DÉCRET POUR LES SIGNALEURS ROUTIERS ET SIGNALEUSES ROUTIÈRES

Priorité à la santé et sécurité

Pour la première fois depuis le début des années 1980, un nouveau décret de convention collective a été promulgué le 24 août dernier pour définir les conditions de travail de tous les signaleurs routiers et de toutes les signaleuses routières du Québec à la suite d'une demande conjointe du Syndicat des Métallos et des principaux représentants des employeurs.



Le travail de signaleurs et signaleuses routières est un des plus dangereux au Québec. « Plusieurs chantiers sont présents sur les routes du Québec et de nombreux accidents du travail y surviennent chaque année. Les travailleuses et travailleurs blessés ou tués sont souvent des signaleurs routiers », confirme la CNESSST sur son site web. Selon l'organisme, le nombre de signaleurs et signaleuses routières blessées dans le cadre de leurs fonctions a fait un bond phénoménal de 168 % de 2017 à 2021.

« Quand les employeurs et les syndicats travaillent dans le même sens pour reconnaître une profession et établir des standards communs, c'est tous les travailleurs et travailleuses du secteur qui en bénéficient », a fait valoir le directeur québécois des Métallos, Dominic Lemieux.

Auparavant, les signaleurs routiers et signaleuses routières étaient considérés comme des agents de sécurité, et donc couverts par le décret gouvernemental régissant les conditions de travail de la sécurité privée.

À la suite du décret, un comité paritaire a été formé avec un conseil d'administration représentant à la fois les travailleurs et travailleuses de la signalisation routière et les organisations patronales du même secteur. « La table est mise pour travailler ensemble, avec les employeurs, afin d'améliorer la santé et sécurité dans le secteur et de bonifier les formations dédiées aux signaleurs routiers. Cela ouvre la porte à des formations plus adaptées au métier et plus accessibles », explique le représentant syndical Martin L'Abbée.

La durée d'application de ce premier décret de la signalisation routière est d'un an. Au cours de cette année, les conventions collectives feront l'objet d'une nouvelle ronde de négociations. La nouvelle mouture sera enchâssée dans la nouvelle version du décret.

« Il y a une mise à jour importante des conditions de travail pour tenir compte du marché et de l'évolution du coût de la vie. Les gains qui seront faits par les syndiqués bénéficieront ensuite à l'ensemble des signaleurs routiers du Québec », précise Martin L'Abbée. ■



Personnes représentantes en santé et sécurité



Depuis le 6 avril 2022, tous les établissements de 20 travailleurs et travailleuses et plus doivent avoir au moins une personne représentante en santé et sécurité (RSS) qui est désignée par ses pairs.

Afin de démystifier le rôle de la personne représentante en santé et sécurité (anciennement nommée représentant en prévention), le service de la santé et la sécurité de la FTQ a fait plusieurs portraits de personnes qui sont RSS dans leurs milieux.

Pour les découvrir, visiter le site : <https://ftq.qc.ca/la-personne-representante-en-sante-et-securite-rss/>. ■

JOURNÉE DU CHANDAIL ORANGE

Une commémoration importante

Le 30 septembre est une journée de commémoration, d'éducation et de guérison face à la souffrance causée aux autochtones par le système de pensionnats, qui a opéré au Canada de 1831 à 1996 et au Québec jusqu'en 1991. En effet, le dernier pensionnat à fermer ses portes dans la province est celui de Pointe-Bleue, à Mashteuiatsh, dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean près de Roberval.



La FTQ était présente à la marche organisée à Montréal (Tio'tià:ke) pour commémorer le 30 septembre.



Le symbole du chandail orange est issu du témoignage d'une survivante des pensionnats, Phyllis Webstad, une Secwepemc du Nord (Shuswap) de Williams Lake en Colombie-Britannique. Lorsqu'elle a eu six ans, en 1973, sa grandmère l'a accompagnée au magasin pour acheter de nouveaux vêtements pour commencer l'école. Elle était fière de sa chemise orange vif. Comme sa grandmère et sa mère, Phyllis Webstad a été arrachée à sa famille et envoyée dans un pensionnat. À son arrivée, on l'a déshabillée et forcée à porter des vêtements différents. Elle n'a plus

jamais revu la chemise orange.

Le chandail orange représente donc la dépossession, la douleur, la négation des sentiments et de la culture des enfants autochtones, ainsi que tous les traumatismes intergénérationnels issus du système de pensionnat en tant qu'instrument de génocide culturel.

Depuis 2014, la journée du 30 septembre est commémorée dans les communautés autochtones, sous le nom de Journée du chandail orange. La date du 30 septembre a été choisie parce que c'est ce jour-là, génération après génération, que

les enfants autochtones étaient retirés de leur foyer et emmenés de force dans les pensionnats. En 2014, les chefs de l'Assemblée des Premières Nations ont adopté une résolution engageant les membres de l'Assemblée à faire connaître la Journée du chandail orange et demandant à la population allochtone d'écouter les témoignages des survivants et des survivantes des pensionnats, en tant que premier pas vers la réconciliation.

En 2021, le gouvernement fédéral a fait du 30 septembre un jour férié, celui de la Journée nationale de la vérité et réconciliation. L'adoption du projet de loi créant ce jour férié par la Chambre des communes est arrivée peu de temps après que les restes de 215 enfants autochtones aient été découverts dans des tombes anonymes tout près d'un ancien pensionnat à Kamloops, en Colombie-Britannique. Depuis, près d'un millier de tombes supplémentaires ont été découvertes à travers le pays. L'adoption d'un jour férié de guérison figurait également parmi les recommandations (n° 80) du rapport de la Commission de vérité et réconciliation (2015).

Le 30 septembre est une journée de commémoration importante. C'est une journée pour écouter les récits de nos confrères et consœurs qui ont survécu aux pensionnats, ainsi que leurs familles. C'est aussi une journée pour penser à ceux et celles qui n'ont pas survécu. En portant le chandail orange et en prenant le temps de nous informer et de réfléchir au génocide culturel qui a été commis, nous faisons un pas vers la réconciliation.

Pour voir les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada : [IR4-8-2015-fra.pdf](https://www.ir4-8-2015-fra.pdf) (publications.gc.ca) ■



JOURNÉE DE COMMÉMORATION POUR LES FEMMES ET FILLES AUTOCHTONES DISPARUES ET ASSASSINÉES

Le racisme et le sexisme tuent

Le 4 octobre est une journée de commémoration pour les femmes, filles et personnes 2ELGBTQQIA autochtones disparues et assassinées.

L'enquête de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) a révélé l'existence, entre 1980 et 2021, de 1181 cas de disparitions et de meurtres de femmes autochtones ayant été déclarés à la police, mais n'ayant pas été résolus. L'Association des femmes autochtones du Canada estime plutôt ce chiffre à 4000.

Le colonialisme a imposé aux femmes et filles autochtones des conditions socioéconomiques et culturelles qui ont accru leur vulnérabilité face aux violences genrées. En effet, les femmes et filles autochtones sont victimes de différentes formes de violences dans des proportions consternantes. Elles représentent 24% des femmes et filles victimes d'homicide et près de 50% des victimes de traite des personnes, alors qu'elles ne représentent que 4% de la population féminine canadienne. 44% des femmes autochtones et 48% des femmes métisses ont été victimes de violence conjugale dans leur vie, alors que cette proportion s'élève à 25% chez les femmes allochtones.

Le symbole de la robe rouge est issu d'un projet artistique de l'artiste métisse multidisciplinaire Jaime Black, basée à Winnipeg. Elle a suspendu plus de 100 robes rouges de tailles et de coupes différentes, accrochées sur des

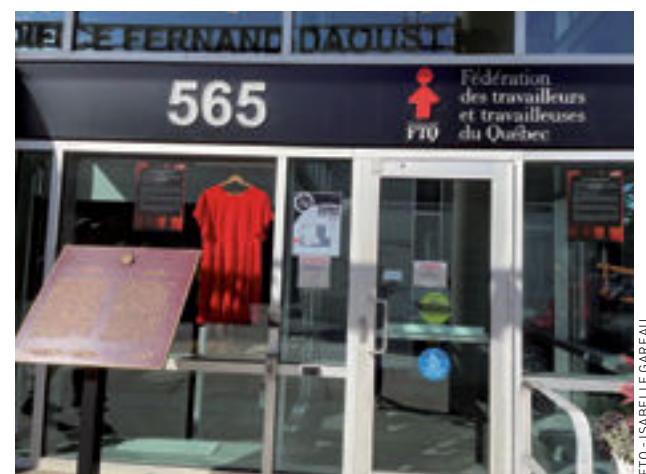
cintres, à des rampes d'escalier et à des arbres, à l'Université de Saskatchewan. Elle voulait rappeler l'existence des femmes autochtones disparues et assassinées et stimuler la réflexion sur les violences genrées et racistes dont elles sont disproportionnellement victimes. Depuis, la robe rouge est utilisée comme symbole pour commémorer les femmes et filles autochtones disparues et assassinées.

En plus d'être une journée de recueillement, le 4 octobre est aussi une journée pour montrer son soutien aux proches et aux familles touchées par ces drames. C'est également une journée pour continuer à demander des actions. Encore aujourd'hui, les lois, les politiques et les discriminations sont létales pour les peuples

autochtones, particulièrement les femmes. Encore aujourd'hui, le sexisme et le racisme tuent. Le rapport de l'enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues et assassinées (2019) fait notamment état des discriminations dont sont victimes les femmes autochtones du Québec lorsqu'elles veulent avoir accès à des services publics en matière de justice et de santé. La mort à l'hôpital de Joliette de Joyce Echaquan est probablement l'exemple le plus tragique du racisme systémique qui persiste au Québec envers les populations autochtones.

Vous voulez passer à l'action? Pourquoi ne pas lire les 231 appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées?

Vous trouverez le rapport ici : <https://www.mmiwg-ffada.ca/fr/final-report/>. ■



Pour souligner la journée, la FTQ a mis ses drapeaux en berne et a accroché une robe rouge à l'entrée l'édifice Fernand-Daoust à Montréal.

CONFLITS FTQ AU 30 NOVEMBRE 2022

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
PARAMÉDICS (FTPQ)	TOUT LE QUÉBEC	600	SCFP 7300	2022-05-12 / GRÈVE
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DU CANNABIS	21 UNITÉS D'ACCREDITATION	268	SCFP 5454	2022-04-28 / (GRÈVE)
OCÉAN REMORQUAGE	SOREL-TRACY	8	MÉTALLOS-9599	2022-06-20 (GRÈVE)
NEXANS CANADA INC.	MONTRÉAL-EST	60	UNIFOR-636Q	2022-09-01 / (GRÈVE)
SOCIÉTÉ DES ARRIMEURS DE QUÉBEC (DÉBARDEURS DU PORT DE QUÉBEC)	QUÉBEC	81	SCFP-2614	2022-09-15 / (LOCK-OUT)
TRANSERVICE	PLUSIEURS VILLES	54	UNIFOR SL 75, 77Q, 78, 79, 81, 176 ET 8284	2022-10-31 / (GRÈVE)
BOIS CHICS-CHOCs	CAP-CHAT	18	UNIFOR	2022-11-03 (GRÈVE)
LES ALIMENTS DARE LTÉE	SAINT-MARTINE	90	SEPB-574	2022-11-27 (GRÈVE)

Métier fromager : une passion qui grandit un fromage à la fois !

Dave Gagnon sait très bien que le métier de fromager qu'il occupe chez Nutrinor, à Saint-Prime, au Saguenay Lac-Saint-Jean, où il œuvre depuis 2004, n'est pas habituel.

D'abord embauché comme manœuvre au sein de l'entreprise, il fait maintenant partie d'une équipe de quatre fromagers qui se relaient pour produire l'ensemble des variétés de fromages proposés par la fromagerie Perron.

Dave a d'abord été attiré par les défis physiques au sein de la fromagerie. Rapidement, il réalise qu'il y a une carrière pour lui dans ce domaine. Il aime l'esprit d'équipe et il comprend que le fromage est un univers aux possibilités infinies. On lui demande évidemment s'il a de l'intérêt à apprendre le métier, ce qu'il s'est empressé de confirmer. Sentant qu'il avait d'abord la capacité de le faire, la curiosité d'apprendre, il a également l'appui des travailleurs plus expérimentés autour de lui.

Il l'avoue avec une certaine candeur, il n'était pas amateur de fromage au départ. L'appétit vient en mangeant, comme dit l'adage. Progressivement, son goût se développe. « Je trouve ça fascinant toutes les saveurs qu'on peut aller chercher juste avec la fermentation et les enzymes. La science du lait continue de faire des découvertes chaque année. J'aime ça apprendre », explique Dave.



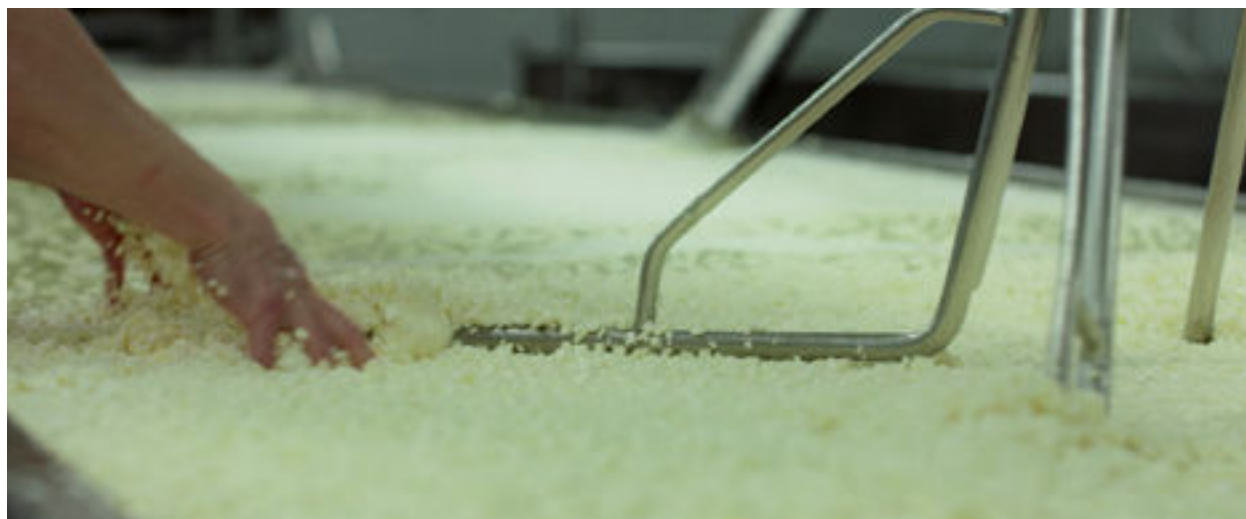
On compare souvent son métier à celui d'un chef en cuisine. On réalise des recettes avec différents ingrédients et outils. On adapte la fabrication en fonction des différents paramètres à suivre pour créer un produit de qualité. Pour lui, c'est clair, il y a plusieurs parallèles entre les deux univers. « C'est facile de faire du fromage, mais c'est dur de faire du bon fromage », ironise-t-il avec un large sourire au visage.

Peut-être qu'un jour il créera son propre fromage après y avoir consacré une partie de sa carrière. Sa passion pour son métier est toujours intacte, lui qui cultive également d'autres passions une fois son tablier rangé, une clé selon lui pour durer dans ce métier.

Interrogé sur les difficultés de son travail, il nous parle volontiers de l'aspect physique, de la nécessité d'avoir un bon dos et des horaires matinaux, mais dans l'ensemble, il ne trouve pas beaucoup à redire. Le corps s'adapte souvent à ce qu'on lui demande. Il évoque aussi le sens du détail, la polyvalence, la minutie comme des atouts précieux dans ce domaine. « C'est véritable-

ment un métier sans limites. Je m'occupe maintenant de former la relève. Quand je forme quelqu'un, ça me rappelle quand j'étais à leur place. Ça me permet aussi de voir où je suis rendu dans mon propre parcours », mentionne Dave en fin d'entrevue.

Pour visionner la vidéo: <https://www.mondeouvrier.info/metier-fromager-une-passion-qui-grandit-un-fromage-a-la-fois/>. ■



PHOTOS CASADEL

MARCEL PERREAU (1932-2022)

Verbe haut et détermination

C'est un syndicaliste à la parole forte et à la détermination constante qui nous a quittés le 22 août dernier. Marcel Perreault aura marqué le mouvement syndical dans plusieurs de ses instances : au Syndicat des postiers du Canada (aujourd'hui STTP), au Conseil du travail de Montréal (aujourd'hui CRFTQMM) et à la FTQ.

Entré à l'emploi des Postes canadiennes en 1956, il devient délégué syndical en 1959. Il participe activement à toutes les batailles du syndicat, dont la grève de 1965 et la lutte pour la reconnaissance des droits des employés à temps partiel. Il est élu président de la section locale de Montréal en 1968. Il occupera ces fonctions jusqu'en 1990.

Il se démarquera par sa combativité, sa grande capacité de mobilisation

et son sens de l'innovation. Sous sa présidence, la section de Montréal, souvent la première au front lors de conflits, a inspiré les militants et militantes des postes à travers tout le Canada.

En 1971, il devient aussi président du Conseil du travail de Montréal (CTM). Avec une nouvelle équipe, il va insuffler au Conseil un regain et un dynamisme qui lui permettront d'élargir son influence dans la région



ARCHIVES FTQ

métropolitaine et au sein de la FTQ. Il sera d'ailleurs élu à la vice-présidence de la centrale en 1973, instituant dans les faits une représentation des Conseils au sein du Bureau de la FTQ. Il quitte la présidence du CTM en 1981 et celle de son syndicat en 1990.

À sa retraite, pendant quelques années, Marcel Perreault communiquera sa passion pour la chanson française aux auditeurs et auditrices de Radio Ville-Marie. ■

MOUVEMENT DE PERSONNEL À LA FTQ

Bonne retraite Serge !

Serge Roy, responsable du service de l'imprimerie, part pour une retraite bien méritée au terme du Congrès de janvier prochain après 33 ans au service à la FTQ. Collègue fort apprécié, Serge aura travaillé avec presque tous les présidents de la FTQ, que ce soit Louis Laberge, Fernand Daoust, Clément Godbout, Henri Massé, Michel Arsenault et Daniel Boyer.

Serge a fait ses débuts à l'imprimerie de la FTQ en 1989, dans l'ancien édifice de la FTQ sur la rue Papineau. Toujours prêt à rendre service, Serge a participé à un nombre incalculable de manifestations, conseils généraux, congrès et autres activités de la FTQ et de ses syndicats affiliés. Merci, Serge, pour tout ce travail, et surtout bonne retraite en santé! ■



FTQ - JEAN LAVERDIÈRE



SERGÉ JONGUÉ - ARCHIVES FTQ

Tricofil : de l'occupation à l'autogestion

Il y a cinquante ans, les ouvriers et ouvrières de la Regent Knitting Mills de Saint-Jérôme occupaient l'usine. Ils s'opposaient ainsi au transfert d'une partie importante de la production vers les installations montréalaises de la compagnie.

Ce geste radical allait donner lieu à un cheminement collectif qui déboucha sur une expérience syndicale unique au Québec : la mise sur pied de Tricofil, une entreprise possédée et gérée par ses artisans.

C'est pour rappeler ces événements importants et réfléchir sur leurs retombées qu'a été organisé, à Saint-Jérôme, le 25 novembre dernier, un colloque intitulé *De l'occupation à l'autogestion, récits et héritages de Tricofil*. Tenu sur le campus de Saint-Jérôme de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), ce colloque était organisé notamment par le Centre de recherche sur les innovations sociales.

Témoignages d'acteurs centraux

Parmi les intervenants figuraient deux acteurs centraux de l'expérience de Tricofil : Paul-André Boucher et Jean-Guy Frenette. Le premier était le président du syndicat de la Regent Knitting Mills au moment de l'occupation et allait ensuite devenir le

président et directeur de Tricofil. Jean-Guy Frenette, quant à lui, était conseiller à la FTQ et il contribua activement à la naissance et au développement de l'entreprise autogérée.

Dans son intervention, Paul-André Boucher a décrit l'évolution du syndicat au cours des années précédant ces événements. Avec André Leclerc, conseiller retraité de la FTQ, il rappelait aussi le bouillonnement social et syndical de l'époque. Pour eux, l'occupation était un réflexe logique de la part d'un groupe qui avait gagné en cohésion et en détermination au gré de ses luttes précédentes.

Jean-Guy Frenette et Paul-André Boucher ont par la suite décrit le cheminement des ouvriers et ouvrières dans leur prise de contrôle des moyens de production et le développement d'une gestion démocratique de leur entreprise. Ils ont aussi commenté le contexte politique et économique dans lequel la société autogérée devait vivre et les difficultés qui ont mené à sa fermeture.

Des retombées bénéfiques

Au-delà de cette fin douloureusement vécue par les travailleurs et travailleuses, il faut rappeler les retombées bénéfiques qu'a eues l'expérience de Tricofil sur la société québécoise. Elle

est notamment inspiré de nombreux militants et militantes qui ont œuvré dans les mouvements coopératifs du travail et dans l'économie sociale en général.

Par ailleurs, le constat de l'absence d'instruments financiers aptes à soutenir des expériences comme Tricofil n'est pas étranger à la création du Fonds de solidarité FTQ.

Paul-André Boucher honoré

Par un heureux concours de circonstances, quelques semaines avant le colloque, l'Université du Québec en Outaouais décernait un doctorat honoris causa à Paul-André Boucher.

Dans son allocution, Mme Murielle Laberge, rectrice de l'UQO, saluait en Paul-André Boucher, « l'homme de conviction et acteur social (...) qui a été au cœur d'innovations sociales importantes, tant par son implication syndicale que par son apport au développement et à la consolidation du mouvement coopératif ».

Le récipiendaire du doctorat, quant à lui, affirmait : « Par cette distinction, l'Université reconnaît l'apport social des organisations et collectifs au milieu desquels j'ai vécu mes engagements et mes apprentissages. On soupçonne peu à quel point le milieu ouvrier est dense en apprentissages et en expériences humaines. Il l'est aussi bien sur le plan de l'acquisition des qualifications pour la production de biens que sur le plan social ».

Pour une meilleure connaissance de l'expérience de Tricofil, on peut visionner sur **ferrisson.com**, un documentaire intitulé *Tissu d'espoir*. Il suffit de faire défiler les documents de la saison 4 pour y avoir accès. On y trouve également une entrevue avec Paul-André Boucher. ■



Vous avez un projet structurant en éducation, santé et saines habitudes de vie, pour de l'aide humanitaire ou des causes sociales ? Notre Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) peut vous épauler dans vos projets !

Ce fonds constitué par la ristourne collective soutient également financièrement des organismes qui VOUS tiennent à cœur. Faites-nous parvenir vos projets, vos demandes de dons ou de commandites tout au long de l'année.



Pour informations et dépôt des demandes : Sylvie Mauborgne 514-255-2973 poste 7702401 ou sylvie.mauborgne@desjardins.com

<https://www.desjardins.com/votre-caisse/engagement-communautaire/?transit=81592154> ■

COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

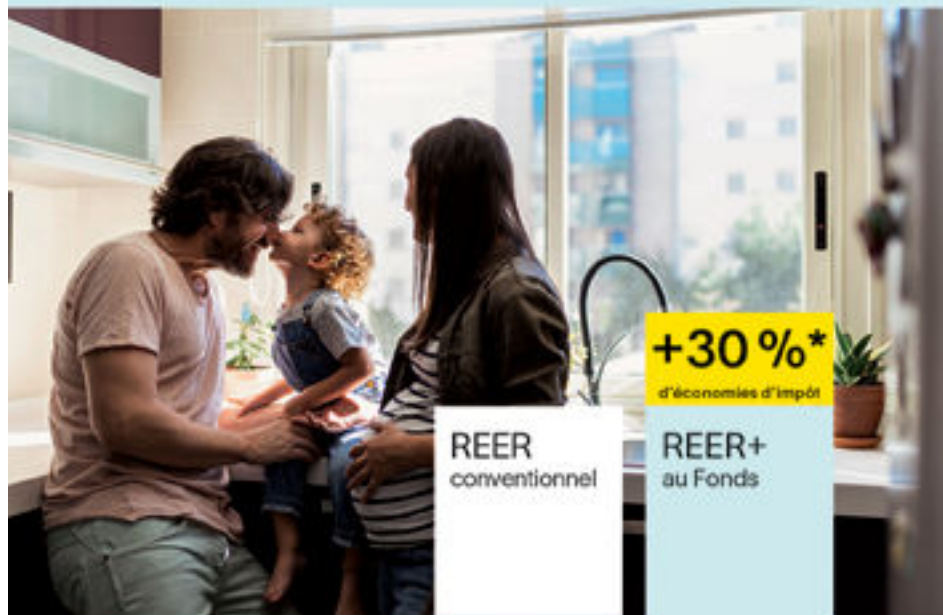
Nom	Prénom	
Syndicat ou organisme	Section locale	
Adresse		
Ville	Province	Code postal
Employeur		
Téléphone Travail ()	Poste	Résidence ()
Courriel		
Nombre d'exemplaires		
Faire parvenir à : Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) 565, boul. Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3		



Cotisez à même votre salaire.

Avec la retenue sur le salaire, vous pouvez épargner de façon automatique en fixant vous-même le montant prélevé et la fréquence des versements. Facile !

Pour en savoir + fondstq.com/rss



* L'acquisition d'actions du Fonds de solidarité FTQ peut donner droit aux crédits d'impôt pour fonds de travailleurs. Les crédits d'impôt sont de 30 %, soit 15 % au Québec et 15 % au fédéral, et limités à un montant de 1500 \$ par année fiscale, ce qui correspond à l'achat d'actions du Fonds de solidarité FTQ d'un montant de 5 000 \$. Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web.fondstq.com, auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

Bienvenue à la FTQ

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / 9 JUIN AU 24 NOVEMBRE 2022

- ▼ AFPC : Rouli-Bus inc. - Victoriaville.
- ▼ AIEST : Corporation du Cinéma du Musée - Montréal / Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse - Montréal.
- ▼ AIMTA : Industries Leco inc. - St-Laurent / Blondel Canada inc. - Mirabel.
- ▼ MÉTALLOS : Jeld-Wen Portes et fenêtres, Division Portes extérieures Jeld-Wen du Canada - Saint-Henri / Groupe Sûreté Inc. - St-Eustache / Sécurité Outaouais SOS - Gatineau / Allied Universal Security Services of Canada - Montréal / Les Ferrailleurs du Québec inc. - Saint-Augustin-de-Desmaures / ALS Canada ltée - Lebel-sur-Quévillon / 248-3023 Québec inc. - Trois-Rivières / Soucy Belgen Sainte-Claire inc. - Sainte-Claire / Ville de Fermont - Fermont / Stelpro Design inc. - Saint-Bruno-de-Montarville / Trimax Sécurité inc. - Montréal / K-Trail inc. - Montmagny / Les Fenêtres Élite inc. - Saint-Gilles-de-Lotbinière.
- ▼ SCFP : Centre communautaire juridique de Montréal - Tous les établissements / Centre communautaire juridique Laurentides-Lanaudière - Tous les établissements / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Saint-Jean-Baptiste-SCFP 7158 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Orford-SCFP 7147 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Rougemont-SCFP 7160 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Mascouche-SCFP 7146 / Municipalité de Verchères - Tous les établissements / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Saint-Colomban-SCFP 7148 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Les Cèdres-SCFP 7145 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Bois-des-Filion-SCFP 7139 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Beauceville-SCFP 7137 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Stoneham-et-Tewkesbury-SCFP 7154 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Sainte-Anne-de-Beaupré-SCFP 7150 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Thetford Mines-SCFP 7155 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Dolbeau-Mistassini-SCFP 7143 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Coteau-du-Lac-SCFP 7142 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Bromont-SCFP 7140 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Windsor-SCFP 7156 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Léry-SCFP 7144 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Saint-Zotique-SCFP 7135 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Saint-Zotique-SCFP 7135 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Saint-Roch-de-Richelieu-SCFP 7112 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Salaberry-de-Valleyfield-SCFP 7164 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Joliette-SCFP 7132 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale-SCFP 7111 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Prévost-SCFP 7161 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Sainte-Sophie SCFP 7162 SQDC - Succursale de Rouyn-Noranda / Les cols bleus de la Ville de Granby / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Régie portneuvoise - SCFP 7153 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier - SCFP 7141 / Tous les salariés de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Saint-Donat-de-Montcalm - SCFP 7159.
- ▼ SQEES-298 : La Villa des générations du Tremblant 4487711 Canada inc. - Mont-Tremblant / 9316-2238 Québec inc. (Résidence Le Vivalis) - Pointe-Claire.
- ▼ TEAMSTERS : Margarine Thibault inc. - Trois-Rivières / Aramark Québec inc. - Saint-Laurent / Groupe Beauvois inc. - Saint-Georges / Super C Une division de Métro Richelieu inc. - Saint-Jérôme.
- ▼ TUAC : Résidences Le Grand Manoir (2005) inc. - Saint-Jean-de-Matha / Alimentation Gauthier & Frères enr. - Shawinigan / Super C, une division de Metro Richelieu inc. - Cap-de-la-Madeleine / Exceldor Coopérative - Saint-Damase / Les Serres Sagami inc. - Mirabel / 9301-3902 Québec inc. (Hôtel Holiday Inn & Suites Montréal Centre-ville (entretien technique)) - Montréal / EBI Opération inc. - Crabtree / Sobeys Capital incorporée - Voilà par IGA - Québec / Rembourrage Pro inc. - Shawinigan / Les industries Stema-Pro inc. - Grand-Mère / 9737766 Canada inc. - Gatineau / Supermarché R. Fournier inc. - Trois-Rivières / Les Fruits de mer de l'Est du Québec (1998) ltée - Matane / Pagé construction, division de Sintra inc. - Bécancour.
- ▼ UES 800 : Transdev Québec inc. - Sorel-Tracy / Precise ParkLink - Brossard.
- ▼ UNIFOR : Honda de Boucherville - Boucherville / Domaine des aînés inc. - Alma / Blainville Mitsubishi (Automobiles Boisvert-Losier inc.) - Blainville / G.D.S. Énergie inc. - Lac-au-Saumon / 4423071 Canada inc. (Canada inc. Jaguar Land Rover) - Brossard.